



Bisphénol A, pesticides, phtalates... : des pirates dans nos hormones

PAGE 7

© PH. TUPINIER BELPAGES

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



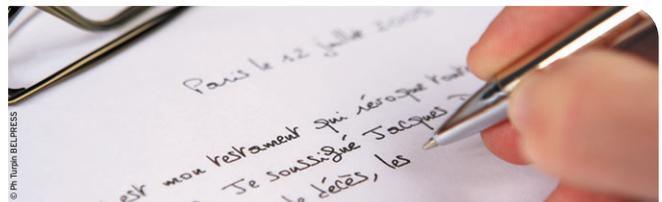
Santé

Alopécie, calvitie : dure est la chute

La perte de cheveux, qui laisse le crâne nu, est souvent difficile à vivre. Hommes et femmes sont concernés. Gare aux fausses promesses !

PAGE 5

© PH. TUPINIER BELPAGES



Conseils juridiques

Une succession alternative

Le legs en duo peut être intéressant lorsque l'on a des héritiers lointains. Il permet de diminuer les droits de succession et de soutenir une bonne cause.

PAGE 2

© PH. TUPINIER BELPAGES

Politique

Le grand défi du transfert

La 6^e réforme de l'État confie de nouvelles compétences aux entités fédérées. En matière de santé, notamment. Comment seront-elles traitées à Bruxelles et en Wallonie ?

PAGE 6

Concours

Le garçon et le monde

Les Grignoux et la MC vous offrent des places pour assister à la projection d'un petit chef-d'œuvre d'animation, dans un des cinq cinémas partenaires. À partir de 7 ans.

PAGE 9

Conseils juridiques

Succession : qu'est-ce que le legs en duo ?

Il peut être utile de réfléchir à sa succession, d'envisager ce qu'il adviendra de nos biens, après notre décès. La donation, le testament ou le contrat de mariage sont des techniques bien connues. Le legs en duo l'est moins. Coup d'œil sur cette pratique.

Une bonne planification successorale peut permettre de choisir les héritiers que l'on souhaite privilégier et la manière de réduire leurs droits de succession. Le legs en duo peut être particulièrement intéressant lorsque l'on a des héritiers lointains ou si l'on souhaite avantager des personnes sans lien de parenté. Il permet de diminuer les droits de succession des héritiers éloignés ou étrangers à la famille et de soutenir une bonne cause.

Un duo d'héritiers

Comme son nom l'indique, le legs en duo incite à donner son patrimoine à deux types d'héritiers. La technique consiste à léguer son patrimoine d'une part, à un ou des amis, un ou des voisins, une filleule ou des neveux et nièces par exemple, et, d'autre part, à une ASBL ou une association, dont l'objet social tient à cœur au testateur.

Par testament

Prenons un exemple : dans un testament classique, Pierre souhaite avantager un ami, Marc, en lui léguant son patrimoine égal à 50.000 euros. Après les droits de succession (23.125 euros), Marc bénéficiera de 26.875 euros. Pierre peut aussi choisir de répartir son patrimoine entre Marc et l'ASBL qui œuvre pour les enfants défavorisés de son quartier. Le legs en duo ne s'improvise pas. Il se prépare. Il faut nécessairement rédiger un testament.

Dans ce testament on doit :

- désigner la ou les personnes que l'on souhaite avantager ;
- préciser la part que l'on souhaite laisser à chacun ;
- indiquer l'institution que l'on souhaite soutenir.

Jusqu'ici rien ne semble différent d'un testament classique. La spécificité, et tout l'intérêt du legs en duo, consiste dans la prise en charge des droits de succession.

Des droits de succession réduits

Avec le legs en duo, l'institution désignée paie l'entière des droits de succession. Elle prend à sa charge les droits à supporter par tous les légataires (ses propres droits et ceux de tous les autres héritiers désignés).

En tant qu'association ou ASBL reconnue, l'institution paie des droits de succession réduits.

Le legs en duo est particulièrement intéressant lorsque les héritiers désignés sont éloignés ou n'ont pas de lien de parenté avec le testateur/la testatrice. S'ils étaient désignés par un testament classique, ils paieraient jusque 80% de droits de succession. En passant par la technique du legs en duo, l'association n'en paie que 7%, 8,5% ou 12,5%, selon la Région dans laquelle se situe son siège social. L'institution, qui paie moins sur sa part, dégage ainsi un disponible qui permet d'acquitter les droits des autres héritiers. Ceux-ci reçoivent donc leur part sans devoir payer de droits de succession.



Reprenons notre exemple : au jour de son décès le patrimoine de Pierre s'élevait à 50.000 euros. Le défunt résidait en Région wallonne.

Si le défunt a rédigé un **testament classique**

	MARC	PAS D'ASSOCIATION	TOTAL DISTRIBUÉ (PATRIMOINE SAUVEGARDÉ)
Legs	50.000 euros		
Droits à payer	23.125 euros		
Part nette	26.875 euros		26.875 euros

Si le défunt a prévu un **legs en duo**

	MARC	ASSOCIATION	TOTAL DISTRIBUÉ (PATRIMOINE SAUVEGARDÉ)
Legs	30.000 euros	20.000 euros	
Droits à payer	0 euros	12.525 euros	12.525 euros
Part nette	30.000 euros	7.475 euros	37.475 euros

En pratique

Diverses associations proposent sur leur site des modèles "clé sur porte" de legs en duo : il suffit de recopier à la main et de compléter. Prudence ! Si le calcul est erroné ou si les droits de succession sont mal évalués, l'opération peut se révéler désastreuse : l'association pourrait refuser.

Quelques points nécessitent une attention particulière, tout d'abord l'association désignée doit bénéficier du taux réduit et doit être fiable ainsi que durable. Par ailleurs, comme le patrimoine évolue, il faut mettre à jour son testament en fonction de ces évolutions. Si, au final, la part reçue par l'association, après paiement

des droits, ne s'avérerait pas suffisante, elle pourrait alors refuser le legs et réduire ces derniers souhaits à néant.

La technique du legs en duo est une construction juridique intéressante mais complexe. La prudence recommande dès lors de recourir au conseil d'un professionnel.

// MARIE LIEFFRIG
ASBL DROITS QUOTIDIENS

>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

	RÉGION WALLONNE	RÉGION BXL-CAPITALE	RÉGION FLAMANDE
Droits de succession pour les ASBL, fondations privées et fondations d'utilité publique	7%	25% ou 12,5% si agrément fiscal obtenu	8,5%

Point info malades chroniques

Une intervention chirurgicale en hospitalisation de jour

Votre question

J'ai une maladie chronique et je dois subir une brève intervention chirurgicale. Elle ne durera que le temps d'une journée à l'hôpital (hospitalisation de jour). À quoi dois-je être attentif pour ne pas me retrouver avec une facture impayable ?

Notre réponse

Vous avez bien raison de préparer l'hospitalisation en vous renseignant préalablement à l'intervention. Le site web de la MC dédié à l'hospitalisation (1) est déjà une première source d'information non négligeable. En fonction de l'assurance hospitalisation dont vous bénéficiez à la MC (que

ce soit l'Hospi solidaire - comprise dans la cotisation de tous les membres - ou les assurances : Hospi+, Hopsi+100 ou Hospi+200), vous pourrez connaître, par exemple, les montants des franchises appliquées en fonction du type d'intervention prévue par votre assurance. Utiliser aussi le simulateur en ligne qui compare les tarifs des hôpitaux belges (2), vous donnera une indication quant aux tarifs en vigueur.

Lors de l'hospitalisation, nous vous invitons à être attentive à la déclaration d'admission. La lire attentivement est important car elle vous indique les conditions tarifaires pratiquées par l'hôpital. Elle n'est pas un devis en soi mais elle permet une évaluation partielle du montant de la facture finale. En remplissant ce document, vous y choi-

sissez votre type de chambre (chambre individuelle ou commune/à 2 lits), choix qui se révélera crucial dans le coût de l'hospitalisation. Dès sa signature, vous signifiez votre approbation quant aux conditions renseignées.

Statut affection chronique

Dans le cas d'une hospitalisation de jour et en tant que malade chronique, il faut distinguer deux situations : l'accès ou pas au statut affection chronique (3) :

- Si vous avez accès au statut, depuis le 1^{er} juillet 2014, sachez qu'il y a une protection complémentaire, uniquement en chambre commune ou à deux lits, contre les suppléments d'honoraires pour la plupart des hospitalisations de jour. Pour cela, lorsque vous remplissez votre déclaration d'admission, présentez le courrier que vous avez reçu de votre mutualité informant de votre accès à ce statut.

- Si vous n'avez pas accès au statut et que vous n'êtes pas bénéficiaire de l'intervention majorée, sachez que des suppléments d'honoraires sont autorisés pour les médecins non conventionnés. Pour connaître le statut de conventionnement de

vos médecins, n'hésitez pas à utiliser l'application disponible sur le site de la MC (4) ou à vous renseigner auprès de votre médecin.

Nous insistons sur le fait que la chambre individuelle, même si vous avez droit au statut affection chronique, autorise les suppléments d'honoraires. Ces derniers resteront entièrement à votre charge.

Une information personnalisée

Enfin, les conseillers mutualistes peuvent vous expliquer les points d'attention à garder à l'œil avant, pendant et après l'hospitalisation. Ils ne sont toutefois pas en mesure de donner une information précise sur le coût réel d'une hospitalisation en particulier. Et, en cas de maladie grave, situation complexe ou nécessitant un accompagnement, nos collègues du service social de la MC (5) peuvent aussi être une ressource sur laquelle s'appuyer. N'hésitez pas à les solliciter.

- (1) www.mc.be/hospitalisation
- (2) www.mc.be/comparer-hopitaux
- (3) www.mc.be/statut-chronique
- (4) www.mc.be/prestataires
- (5) www.mc.be/service-social

// POINT INFO MALADES CHRONIQUES

Point info malades chroniques

>> Consultez de nombreuses informations spécifiques sur www.mc.be/info.maladeschroniques. Vous aussi, posez votre question par e-mail à info.maladeschroniques@mc.be. Précisez vos nom, adresse légale ou numéro de registre national. Un relais vers votre mutualité régionale pourra être organisé si nécessaire.



Attention : même si vous avez droit au statut affections chroniques, la chambre individuelle autorise les suppléments d'honoraires.

Salon Babyboom

Le plus grand salon des futurs et jeunes parents

Vous attendez un heureux événement ou vous êtes déjà jeunes parents ? Le salon Babyboom vous accueille du 27 au 29 mars au Heysel à Bruxelles. Depuis plusieurs années, la Mutualité chrétienne est partenaire du salon. La MC y sera présente avec un stand.

Pendant trois jours, le salon Babyboom accueille une centaine d'exposants prêts à vous informer dans des domaines aussi variés que la maternité, la santé, l'alimentation et la diététique, l'allaitement, les soins, la sécurité, la garde des enfants, le mobilier et le matériel de puériculture, les droits des jeunes parents... Le salon propose également des aires de repos et d'allaitement, des espaces de jeux, des garderies, un coin à langer et un espace nutrition.

Visiter le salon Babyboom est aussi l'occasion de rencontrer les conseillers de la MC pour leur poser vos questions et recevoir des conseils ou des informations sur vos droits et vos soins de santé. De plus, vous pourrez assister à des séances de kinésithérapie prénatale (sous réserve d'inscription) et participer à un grand concours pour gagner un siège auto Cybex.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les avantages et services de la MC pour les futurs et jeunes parents, surfez sur www.mc.be ou contactez gratuitement le 0800 10 9 8 7 (du

lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9 à 13h).

Dates: du vendredi 27 au dimanche 29 mars, de 10 à 18h

Lieu: Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel), Palais 11

Prix: 12 EUR (8,50 EUR via www.salonbabyboom.be). Gratuit pour les moins de 12 ans

Concours

200 entrées gratuites



La Mutualité chrétienne offre 100 x 2 entrées gratuites pour le salon Babyboom 2015

Pour participer, complétez le formulaire de tirage au sort sur www.mc.be/babyboom et vous serez peut-être parmi les gagnants !

Le plus grand salon des futurs et jeunes parents

babyboom

27 | 28 | 29 mars '15
Brussels Expo Palais 11

www.salonbabyboom.be

BON DE RÉDUCTION -3€

* L'offre concerne 1 photo de votre bébé + 1 de nombreux cadeaux à gagner!

//Vacances Intersoc//

La côte d'Opale, la détente à deux pas de chez soi



Durant les vacances de Pâques, Intersoc propose des vacances récréatives à des prix très avantageux à Merlimont, une charmante station balnéaire située non loin de la Belgique.

Au pays du vent et de l'écume, la région de la côte d'Opale et du Pas-de-Calais regorge de curiosités et d'aventures, le tout à proximité. En famille ou entre amis, vous séjournez dans le superbe parc de bungalows de notre partenaire Vacancel, situé non loin des dunes. Vous pourrez profiter dans et à proximité du domaine d'une aire de jeux pour les enfants, d'activités en famille durant la journée, d'animations en soirée, du parc d'attractions Bagatelle, de thalassothérapie, ou pratiquer le char à voile, le kayak de mer... Le restaurant "Les Deux Caps" permet une restauration moyennant supplément.



Formule location : bungalows de 6 personnes (type T2) avec chambres de 2 et 4 personnes, salle de bains, coin cuisine, coin repas et séjour, chauffage et mobilier de jardin. Draps fournis, wifi gratuit au bar, parking privé non gardé.

Dates : du 4 au 11 avril ou du 11 au 18 avril

Prix par semaine : 448 EUR

► Pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 070/23.38.98 de 8 à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou surfez sur www.intersoc.be

LIC5654

À suivre

L'imaginaire à la rescousse du climat

L'année 2015 est censée accoucher d'un accord international qui, pour la première fois, impliquera les pays riches, émergents et en développement dans la lutte contre le dérèglement climatique. Pour y aider, on peut brandir des tonnes de chiffres et de rapports inquiétants. Mais on peut, aussi, titiller les cerveaux droits.



© Jacques Hooghe

Le 18 juin prochain, les stades les plus prestigieux de la planète résonneront d'un chant collectif qui sera symboliquement interprété, espère-t-on, par 1 à 2 milliard(s) de personnes. À la manœuvre, une centaine de musiciens et chanteurs qui appelleront nos dirigeants à "agir tout de suite" dans la lutte contre le dérèglement du climat. "Tout de suite", cela signifie au plus tard lors de la Conférence sur le climat qui se tiendra six mois plus tard à Paris, qualifiée par le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius de "plus grand événement diplomatique jamais accueilli en France". Ce rendez-vous, qui rassemblera 40.000 personnes issues de 195 pays différents, a pour enjeu principal la question suivante : les êtres humains sont-ils prêts, oui ou non, à juguler drastiquement et rapidement les émissions de gaz à effet de serre qui sont en passe de bouleverser les grands équilibres naturels de leur planète ?

Sfumato de Rachid Ouramdane au Festival Burning Ice, Kaaitheater

Et, dans la foulée, d'autres façons de protester qu'en défilant ou en occupant un lieu.

Au Festival Burning Ice, à Bruxelles, on a vu le mois dernier des artistes mettre en scène l'exil de réfugiés climatiques. "Nombreux sont ceux qui croient que donner à connaître les faits et les chiffres va nous pousser à modifier nos actes, nos comportements. Ce n'est clairement pas le cas, estimait l'artiste John Jordan en marge de l'événement. Dans la crise climatique, tout le monde sait et personne ne change. Les artistes ont précisément cette capacité à créer quelque chose d'attirant". Stéphane Foucart, journaliste spécialisé du Monde, ne dit rien d'autre lorsqu'il estime que "la science se construit trop lentement face à l'accélération de la crise écologique" et que "le recours à l'imagination devient de plus en plus naturel". C'est bien ce qu'ont fait récemment deux historiens des sciences américains qui, rompant avec tous les tabous académiques, ont publié un petit ouvrage de science-fiction (2) imaginant le monde en 2093. Soit un demi-siècle après le grand bouleversement social qui précipita la planète dans l'époque dite de la "Grande Pénombre", c'est-à-dire l'effondrement de la civilisation occidentale (titre de l'ouvrage). Un exercice littéraire qui s'avère jubilatoire autant que glaçant, au vu des 50 notes en bas de page, bel et bien scientifiques celles-là !

DANS LA CRISE CLIMATIQUE, TOUT LE MONDE SAIT ET PERSONNE NE CHANGE. LES ARTISTES ONT PRÉCISÉMENT CETTE CAPACITÉ À CRÉER QUELQUE CHOSE D'ATTRAYANT.

La question - et même cette formulation - pourrait paraître usée, rabâchée, lassante. La façon d'y donner une réponse n'en aura pas moins des impacts considérables sur le "vivre ensemble" de nos enfants et petits-enfants, ne fût-ce qu'en termes de partage équitable et pacifique des ressources naturelles. Dans le passé, des concerts mémorables et les appels éplorés de rock stars internationales ont permis de collecter des sommes considérables pour des causes humanitaires en Éthiopie et ailleurs. Mais, si émotionnellement unificatrices soient-elles, les grand-messes de ce genre sont vite oubliées. Or en matière de climat, les négociations patinent dangereusement depuis (au moins) 2009. Chaque mois, chaque année qui passe nous rapproche du seuil - jugé décisif par les experts - où la hausse moyenne de la température mondiale dépasserait 2°C (par rapport à l'ère préindustrielle), point de basculement vers des processus probablement irréversibles.

Alors quoi ? Faut-il encore chanter pour le climat ? Comment se mobiliser ? Selon le prix Nobel d'économie Daniel Kahneman, expert en psychologie cognitive, le climat est la pire combinaison possible pour l'esprit humain : "Il nous force à faire des sacrifices maintenant, pour éviter des coûts incertains dans le futur. Exactement ce en quoi nous sommes mauvais..." (1). Ce constat fait dire à de plus en plus d'observateurs, à l'instar de George Marshall, cofondateur d'une ONG environnementale internationale, qu'"il est temps de trouver d'autres façons de parler du changement clima-

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) L'Echo, 17 octobre 2014.

(2) L'effondrement de la civilisation occidentale, Erik M. Conway et Naomi Oreskes, Ed. Les liens qui libèrent, 121 p.

► Pour les élèves "dys"...

L'ASBL Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique (Ufapec) a mené une enquête auprès de parents d'enfants nécessitant une attention spécifique à l'école : élèves "dys" (dyspraxique, dyscalculique, dyslexique, dysgraphique, dysphasique, dysorthographique), trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité, haut potentiel, autistes avec syndrome d'Asperger... De cette collaboration est née une boîte à outils. Partant des expériences des parents, celle-ci propose des techniques, des stratégies éprouvées avec les enfants. Les fiches outils sont pragmatiques et directement utilisables à la maison. Elle est téléchargeable gratuitement sur www.ufapec.be

► Entrer dans l'écrit

Traces de Changement est édité par le mouvement sociopédagogique Changements pour l'égalité. Le numéro de février fait la part belle au dossier "Entrer dans l'écrit". Le magazine tente de mettre en évidence le lien entre la méconnaissance des enjeux liés à l'entrée dans l'écrit et la production des inégalités. Il propose aussi des pratiques avec des apprenants de 5 à plus de 55 ans. Traces de Changement raconte également la visite d'une classe maternelle, pour découvrir ce qui s'y parle et comment.

Infos et commande : Traces de Changement • 5,5 EUR • 02/218.34.50 • www.changement-egalite.be



► Achats solidaires

Les chiffres de la pauvreté sont de plus en plus alarmants en Belgique. Partant de ce constat, le Réseau des épiceries sociales (Repis) vient de lancer "Soli-food", une plate-forme d'achat solidaire. Son objectif ? Approvisionner en qualité et en variété les acteurs de l'aide alimentaire : épiceries et restaurants sociaux, centres de distribution de colis. La plate-forme propose un assortiment de produits variés comme des produits d'épicerie, des fruits et légumes, des produits d'hygiène et d'entretien...

Infos : 02/223.37.74 • gregoire.vanzebroeck@fdss.be • www.fdss.be

► Jobs d'étudiants

"Combien de jours de travail ai-je déjà presté au juste cette année?". Cette question, beaucoup d'étudiants se la posent régulièrement, ne fût-ce que pour savoir combien de jours "il leur reste" avant de quitter leur statut de jobiste. L'application en ligne Student@work du SPF Sécurité sociale leur fournit ces réponses. Elle est désormais téléchargeable gratuitement, à la disposition potentielle de près de 450.000 jeunes concernés par un job d'étudiant.

Infos : www.studentatwork.be

Antibiotiques : comme et quand il faut

Un rappel utile ? Le Service public fédéral Santé publique bat régulièrement campagne en faveur du bon usage des antibiotiques. Sur le site www.usagecorrectantibiotiques.be et au travers d'une bande dessinée, il est rappelé que les antibiotiques se prennent uniquement "comme il faut et quand il faut".

À l'échelle de notre société, si nous utilisons les antibiotiques trop souvent et sans nécessité, nous allons perdre cette arme essentielle pour lutter contre les infections les plus graves. Les bactéries de notre environnement deviendront de plus en plus fréquemment résistantes à leur action. Notons que les actions des autorités en faveur d'un bon usage des antibiotiques ne peuvent se limiter à l'information des patients et des médecins. Ces dernières doivent également veiller à des réglementations et des contrôles renforcés dans le monde agro-alimentaire.



Première partie du message pour les patients : les antibiotiques "comme il faut". Les experts rappellent que lorsque le médecin prescrit un antibiotique, il est souhaitable de suivre le traitement avec précision : ne jamais sauter une prise et prendre toutes les doses prescrites (ni plus, ni moins); ne pas arrêter le traitement en cours de route, même si on se sent mieux. Les bactéries ne sont détruites que progressivement par l'antibiotique et ce n'est qu'à la fin du traitement qu'elles seront totalement éliminées. Il est aussi préférable de ne pas garder des restes de boîtes d'antibiotiques dans sa pharmacie : on risque d'être amené à les utiliser à mauvais escient...

Deuxième partie du message : les antibiotiques "quand il faut". Pour rappel, les antibiotiques n'agissent pas contre les virus. Inutile donc d'en prendre en cas de rhume, de grippe, de maux de gorge et de bronchite aiguë, causés par des virus. Ils agissent uniquement contre les bactéries. Ils peuvent sauver

la vie face à des infections bactériennes graves comme une pneumonie, une méningite, une septicémie. Ils sont prescrits par un médecin, après examen clinique et éventuels examens complémentaires (prise de sang, prélèvement bactérien, radiographie, etc). Certaines infections bactériennes limitées et peu graves guérissent aussi sans antibiotiques.

Le SPF Santé publique appelle à la rescousse la bande dessinée. Les personnages bien connus en Belgique : Lambique, Sidonie, Bob et Bobette ont été mobilisés pour faire passer le message. Les planches de Tante biotique peuvent être lues en ligne, mais un exemplaire gratuit peut aussi être commandé (jusqu'à épuisement du stock disponible).

// MONGENERALISTE.BE

► Plus d'infos : www.usagecorrectantibiotiques.be

Le prix humain du jus d'orange

Au Brésil, les cueilleurs d'oranges alimentent une industrie qui génère de plantureux profits. En échange de leur labeur : des miettes et des conditions de travail dignes de l'esclavage. Marcio Bortolucci, avocat d'un syndicat de travailleurs, plaide en leur faveur à Bruxelles.



État de Sao Paulo, à l'Est du Brésil. Plus de 200.000 hommes et de femmes courbent le dos dans les orange-raies. Leur besogne : récolter quotidiennement deux tonnes d'oranges. Pour leur peine, ils obtiendront neuf euros (260 euros/mois), soit le salaire minimum légal. Un montant toutefois inférieur à la somme nécessaire pour vivre des revenus du travail (14 euros). Conséquence : les cueilleurs saisonniers s'endettent auprès de leurs employeurs. Qui plus est lorsque ces derniers proposent logement et nourriture à des prix exorbitants aux travailleurs qui ne sont pas de la région.

Qui sont ces employeurs ? Il s'agit des sous-traitants des multinationales Citrusco, Cutrale et Louis Dreyfus qui contrôlent, de A à Z, la quasi-totalité de la production de jus d'orange. Leur domination du marché leur permet de faire pression sur les prix fixés. Il n'est d'ailleurs pas rare que des accords soient conclus entre ces trois géants, condamnés dernièrement pour avoir systématiquement sous-traité l'emploi dans le secteur. Un verdict qui n'a pas eu raison de la dépendance économique et psychologique immense qu'endurent les cueilleurs, et qui pourrait bien relever du travail forcé, voire de l'esclavagisme.

Marcio Bortolucci était invité en Belgique par Solidarité Mondiale pour clôturer la campagne de l'ONG du Mouvement ouvrier chrétien dédiée

aux mouvements sociaux. Pour le porte-parole des cueilleurs d'oranges, le sort de ces derniers peut être amélioré de plusieurs manières. Un : appliquer les lois sur le travail qui existent au Brésil mais ne sont pas respectées. "Le Ministère du Travail brésilien est déficient, explique-t-il. Des reportages prouvent qu'il n'y a jamais eu de suite sur des dénonciations d'esclavagisme." Deux : l'Europe, vers qui les deux tiers des oranges brésiliennes sont destinées, doit pouvoir refuser sur son sol des produits qui ne respectent pas les normes sociales, éthiques et environnementales. "Un contrôle contraignant doit être appliqué aux produits importés par l'Union européenne", plaide l'avocat brésilien auprès de la Commissaire européenne au Commerce.

Le consommateur peut limiter la complicité avec le sort réservé aux cueilleurs brésiliens : "Consommer Fair-trade est une alternative immédiate", plaide l'avocat. Mais les cartels sont si forts que cette filière a des difficultés à se développer.

► Plus d'infos : www.solmond.be

// MaC

Polyhandicap et sport, de belles découvertes

Le succès était au rendez-vous des Polydays, cette journée sportive spécifiquement dédiée aux personnes polyhandicapées ou en situation de handicap sévère. Une organisation de AltéoSport, qui leur donne l'occasion de sortir du quotidien.

Ce 27 février a eu lieu la troisième édition de cette journée sportive pour personnes polyhandicapées à Namur, au centre sportif Tabora. 19 centres d'accueil avaient emmené leurs résidents dans l'aventure proposée par la Fédération sportive. Un total de 140 personnes a ainsi participé aux activités. Virginie, éducatrice pour le lieu d'accueil l'essentiel à Lasne, partage ses impressions : "une journée comme celle-là est vraiment enrichissante pour nos résidents. Comme chaque sortie hors du cadre institutionnel d'ailleurs. Et cela permet aux personnes sévèrement handicapées de voir qu'elles ne sont pas les seules dans le cas." Sa collègue Marlène souligne à ce propos l'intérêt réel de ces journées pour les personnes polyhandicapées vivant dans leur famille, encore trop peu représentées lors des Polydays. Le premier pas sera sans doute le plus difficile à faire. Mais une fois franchi, les parents pourront se rencontrer et

découvrir un grand panel d'activités conçues spécialement pour leur proche. Des étudiants de filière sportive ou éducative ont apporté du renfort et assuré un encadrement de qualité. Lors de la journée, les participants ont notamment pu pratiquer le vélo, grâce à un système de remorque spécialement conçu, ou découvrir la cyclodanse et d'autres activités moins connues. Anne-Marie et Geneviève, éducatrices à l'HAIM (Hébergement et aide aux insuffisants mentaux) de Sclayn, ont apprécié que des activités de type "snoezelen" (stimulation multi-sensorielle) soient proposées. "Certaines pratiques peuvent mettre les participants dans une exaltation difficilement contrôlable pour nous. Notamment chez les personnes épileptiques. L'espace consacré à la relaxation a permis à nos résidents de se détendre, ils ont vécu une grande plénitude à ce moment. La technique du 'bol tibétain'



Une journée comme celle-là permet aux personnes sévèrement handicapées de pratiquer des activités originales.

(1) a également rencontré un certain succès auprès de notre public. Ce sont des idées que nous gardons pour après !".

// DELPHINE SIMON

(1) En frappant ou en frottant un ustensile autour d'un bol fait de métaux, la vibration fait émerger des sons, aux vertus relaxantes et thérapeutiques.

► Plus d'infos : AltéoSport, fédération sportive de Altéo, mouvement social de personnes malades, valides et handicapées • 02/246.42.28 • alteosport@sportadapte.be

Cheveux

Alopécie, calvitie, dure est la chute



Certains signes précurseurs apparaissent parfois avant la chute des cheveux : des démangeaisons au cuir chevelu, un excès de sébum, des pellicules, une gêne à la racine des cheveux.

nutrition probable de la qualité du sperme. Il ne doit pas être utilisé chez les femmes, et en raison des risques de malformations du bébé liés à ce médicament, l'usage d'un préservatif est recommandé en cas de rapports sexuels avec une femme enceinte ou en âge de procréer.

Lorsque les médicaments restent inefficaces, la chirurgie et ses techniques de greffes peuvent constituer une autre solution. La plus efficace - la microgreffe - consiste à prélever des cheveux dans les zones les plus fournies puis à les transplanter, un par un ou deux par deux, dans les régions dégarnies. L'opération est renouvelée à deux ou trois reprises, selon les besoins. Elle est longue, coûteuse, mais la densité de cheveux obtenue donne des résultats satisfaisants. À défaut de chirurgie, il reste toujours la possibilité des perruques.

Gare aux fausses promesses de shampoings ou d'autres produits présentés comme "magiques" pour la repousse !

// MONGÉNÉRALISTE.BE

>> Pour mieux comprendre la santé et celle de votre entourage, consultez le site www.mongeneraliste.be, partenaire de la Mutualité chrétienne. Réalisé par des médecins de famille, il offre une information sérieuse et validée.

Culturellement, la chevelure est associée à la séduction, à la vitalité et à la jeunesse. La perte de cheveux - qui caractérise l'alopécie ou la calvitie - qui laisse la peau partiellement ou totalement nue, est souvent difficile à vivre.

Elle touche principalement les hommes mais, plus souvent qu'on ne l'imagine, elle concerne aussi les femmes. Qu'elle survienne de manière rapide ou bien plus progressivement, la calvitie en soi est sans gravité. Il arrive cependant qu'elle révèle une maladie, un stress, un déséquilibre hormonal ou des carences alimentaires et/ou en vitamines.

Dans nos populations, l'alopécie est fréquente, surtout dans sa forme principale, la calvitie androgénique. Elle concerne le tiers des hommes de 30 ans. Ils sont 50% à en être atteints vers 50 ans, et 80% à partir de 70 ans. Les hommes chauves sont donc nombreux.

Il est normal de perdre chaque jour une cinquantaine des 100.000 à 150.000 cheveux que nous possédons.

Chauve, comme papa ou maman
L'hérédité joue un rôle majeur dans la calvitie androgénique. Sous l'influence d'hormones mâles (les androgènes et en particulier, chez les hommes, la testostérone), le cycle de vie des cheveux s'accélère. Les follicules pileux - les "racines" où s'élabore la vie des cheveux - rétrécissent, puis cessent d'être actifs. Les cheveux, après avoir été de plus en plus fins et courts, finissent par disparaître.

La calvitie androgénique masculine débute par un recul de la lisière des cheveux sur le haut du front ou par la disparition de ceux du sommet de la tête. Elle gagne progressivement l'ensemble du haut du crâne.

La calvitie peut également toucher les femmes, mais elle concerne alors généralement l'ensemble de la chevelure, qui devient plus clairsemée. D'origine héréditaire aussi, elle commence généralement plus tard que chez les hommes.

La calvitie n'est pas réservée aux hommes d'âge mûr : à la fin de l'adolescence, un petit pourcentage de jeunes voient leur chevelure commencer à se clairsemé.

Gérer la calvitie avec bon sens

Il n'y a pas de moyen reconnu efficace pour ralentir la chute des cheveux. Il est conseillé de ne pas aggraver la situation, en se limitant à maintenir une bonne hygiène du cuir chevelu, avec des soins doux et qui n'abusent pas de produits chimiques. Certains conseillent une alimentation équilibrée, qui apporte les vitamines et les oligo-éléments importants à la santé. Une bonne gestion du stress permettrait également d'éviter une production excessive d'androgènes. Mais aucune de ces mesures n'a fait la preuve de son efficacité à contrecarrer la calvitie, en particulier lorsqu'elle est d'origine héréditaire.

Les espoirs de repousse

Même si de plus en plus d'hommes affichent de façon très décomplexée (et à la mode !) un crâne rasé ou dégarni, d'autres n'arrivent pas à assumer leur calvitie. Si ce problème vous préoccupe, parlez-en à votre médecin généraliste : il existe des traitements destinés à stimuler la repousse de nouveaux cheveux. Mais pas

d'espoir démesuré : aucun des deux médicaments utilisés ne permet une repousse de tous les cheveux. La réponse au traitement varie d'une personne à l'autre. Une durée de traitement de 6 à 12 mois est souvent nécessaire pour avoir des résultats significatifs. En outre, le traitement doit être poursuivi pour que l'effet persiste.

Le minoxidil, disponible sous forme de lotion ; doit être appliqué deux fois par jour sur les zones concernées. Il peut être utilisé aussi bien par les hommes que les femmes. Quelques irritations locales apparaissent dans certains cas. Ce produit n'est pas remboursé et son efficacité très relative cesse avec son arrêt.

Le finasteride, un médicament prescrit sous forme orale et habituellement utilisé pour les problèmes de prostate, parvient à augmenter (de plus ou moins 10%) le nombre de cheveux chez environ 6 hommes sur 10. Cependant, il présente des risques sérieux d'effets secondaires : troubles sexuels (diminution du désir et troubles de l'érection), dimi-

Les autres chutes

La calvitie androgénique est la principale cause de perte de cheveux, mais elle n'est pas la seule. Ainsi, elle peut survenir en raison d'une alopecie cicatricielle, causée par une lésion du cuir chevelu, due par exemple à une maladie de la peau comme un lupus, un psoriasis ou encore la teigne. Cette infection du cuir chevelu, provoquée par un champignon, est la cause la plus fréquente de calvitie chez l'enfant.

Une maladie auto-immune (la pelade ou alopecie en plaques) provoque la perte de plaques entières de cheveux et, parfois aussi, des poils. Même lorsqu'une repousse intervient, une récidive reste possible. Des traitements sont disponibles.

Un choc émotif ou physique (une infection grave avec fièvre, une intervention chirurgicale importante, une grossesse, un régime sévère, etc.) est également susceptible d'entraîner une perte subite de la chevelure. Dans ce cas, elle réapparaît généralement lorsque la phase de stress (ou la grossesse) est passée. Généralement, les médecins préconisent simplement de patienter le temps nécessaire à la repousse.

De manière plus rare, des mutations sur un gène expliquent une absence de racines des cheveux ou une anomalie des poils. Enfin, certains médicaments ou des traitements de chimiothérapie ont pour effets secondaires une perte de la chevelure.

en bref

> Non-violence

Pourquoi certains individus utilisent-ils la violence pour s'exprimer, dans une société où les moyens de communication n'ont jamais été aussi nombreux ? Cette question forme le trame d'une exposition/animation destinée aux enfants de l'Enseignement fondamental, qui proposera notamment des jeux, des mises en situation et des mini-débats. Cet événement, prévu du 20 au 27 mars au Centre Maximilien Kolbe à Verviers, se déroulera parallèlement à une foire aux livres. On y vendra des livres neufs axés sur les religions, la philosophie et les sciences sociales, provenant de librairies locales et de nombreuses maisons d'édition.
Infos: www.centremaximilienkolbe.be

> Jardinage

Les pédagogues sont rarement jardiniers. Et les jardiniers rarement pédagogues... C'est la raison pour laquelle l'association Nature et Progrès consacre, dans sa revue Valériane, un dossier spécifique au thème du potager à l'école fondamentale. On y trouve quelques conseils pratiques (pour contourner le fait que juillet et août, où les écoles sont fermées, sont souvent des périodes fastes pour les légumes et tubercules...), mais aussi une mise en perspective pour accompagner et inspirer les enseignants qui pourraient se sentir bien seuls face à la tâche.
Infos: 081/30.36.90 • www.natpro.be

> Festival Guerre(s) et Paix

Musique pour haïr, musique pour aimer... Musique pour se déchirer, musique pour se retrouver. Du mercredi 18 au dimanche 22 mars, l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège organise le festival "Guerre(s) et Paix". Au programme : cinq concerts, un concert-apéritif, une conférence, des animations pour les enfants, des rencontres avec les artistes... Pas en reste, les jeunes publics bénéficient de nombreuses réductions : gratuit pour les moins de 16 ans, 50% de réduction pour les moins de 26 ans.
Infos: 04/220.00.10 • www.opr.li

> J'aime l'art

Comment favoriser l'accès et la participation des publics à la culture ? Depuis 2013, certains musées pratiquent la gratuité d'accès les premiers dimanches du mois. L'objectif a-t-il été atteint ? L'Observatoire des politiques culturelles s'est penché sur la question et a réalisé une étude sur la fréquentation et la composition du public dans certains musées le premier dimanche du mois. Reprise dans la revue *Faits&gestes*, l'enquête revient sur les premiers effets de cette politique menée en Fédération Wallonie Bruxelles. Il en ressort notamment une hausse globale de la fréquentation, ainsi que l'appréciation par le public de cette mesure. *Faits&gestes* peut être consultée et commandée gratuitement sur le site www.faitsgestes.fwb.be

> Belgicismes

Suite au succès de l'ouvrage, la maison d'édition De Boeck remet le couvert avec une nouvelle version revue et augmentée de son dictionnaire des belgicismes. Au total, l'ouvrage répertorie plus de 2.000 mots du français parlé en Wallonie et à Bruxelles. À consulter en grignotant des *gougouilles*, quand dehors il *drache* !
Infos et commandes : Dictionnaire des belgicismes • De Boeck • 2015 • 416 p. • 29,5 EUR • <http://superieur.deboeck.com>

Réforme de l'État

Un travail d'architecte complexe

Plus le choix : les gouvernements du Nord au Sud du pays doivent veiller à l'intégration de nouvelles compétences. Le grand défi du transfert depuis le Fédéral vers les Régions et Communautés est à l'ordre du jour, pour les matières "santé".

Voici un peu plus de trois ans, la réforme de l'État était actée. Non sans frilosité, côté francophone. Depuis, les questions relatives à sa concrétisation ne cessent de se poser. Quel modèle de gouvernance sera choisi ? Comment les besoins en santé seront-ils couverts ? Comment sera assurée la coordination interfédérale ?... La Plate-forme d'action santé et solidarité vient d'inviter les représentants politiques concernés à présenter comment ils vont intégrer concrètement les nouvelles compétences en santé dans leur niveau de pouvoir (1). Face à la salle, Alda Greoli (chef de cabinet) pour le ministre wallon Maxime Prévot (CDH) et Nathalie Noël (directrice de cabinet adjointe) pour le ministre bruxellois Didier Gosuin (FDF) (2).

En Wallonie, le travail préparatoire

En Wallonie, d'abord. "Le temps que l'architecte passe sur les plans électriques ou sur la tuyauterie d'une maison ne se voit pas. Il est pourtant essentiel à la construction". C'est avec cette image comparant le chantier de la mise en place d'une sécurité sociale wallonne à celui d'une maison que la représentante du ministre Prévot appelle à la patience. La Wallonie a opté pour un modèle construit autour d'un organisme d'intérêt public (OIP). Les tours et contours sont en voie de définition et feront l'objet de concertation avec les

acteurs sociaux et les associations représentatives. Cet organisme de sécurité sociale comporterait plusieurs branches : santé et personnes âgées, handicap, allocations familiales. Il serait cogéré avec les partenaires sociaux et les représentants des secteurs concernés, principe cher aux mutualistes notamment. Il regrouperait les gestions paritaire et administrative que l'on retrouve au Fédéral dans deux entités : l'Inami et le Service public fédéral Santé publique. Voilà un premier défi aux tonalités juridiques pour les Wallons. Le second, identifié par la chef de cabinet, tient aux échanges de données et aux connexions à établir entre les systèmes des différentes entités fédérale et fédérées. "Des connexions parfaites devront être établies". Quant au troisième défi, un mot le résume : cohésion. Il s'agit d'articuler les dispositifs wallons, germanophones et bruxellois (et peut-être flamands). Une structure trait d'union entre ces entités est au programme. En Communauté flamande, l'option est déjà prise, avec la *Vlaamse sociale bescherming* (protection sociale flamande), exécutées par les *zorgkassen* (caisses d'assurance). Parmi ces opérateurs, on compte les mutualités mais aussi des assureurs privés. Côté francophone, on entend bien ne pas ouvrir cette porte. Néanmoins, il s'agira également de collaborer avec la Flandre tout comme avec l'État fédéral.

De cohésion, il est encore question lorsque Alda Greoli aborde les fondements des intentions wallonnes, en rempart à la marchandisation : "Il est important de défendre la contribution de tous à la sécurité sociale; que les classes moyennes et supérieures comme les plus démunies restent solidaires dans une logique d'assurance, plus que d'assistance. C'est un enjeu de cohésion sociale".

À Bruxelles, la grande complexité

En Région bruxelloise, les articulations sont complexes. En clin d'œil, Nathalie Noël dit qu'elle attribuerait *It's complicated* comme statut Facebook au transfert de compétences s'il disposait d'une page bruxelloise. D'entrée, elle bat en brèche ce qu'elle appelle un "fantasme communautaire", insistant sur le travail de concert que mènent les ministres de la santé bruxellois Gosuin et Vanhengel (OpenVLD) autour des matières santé. Par contre, elle évoque le décalage entre le tempo politique du Fédéral et celui des entités fédérées, comme la Région bruxelloise. Bruxelles voit la Commission communautaire commune (Cocom) devenir le réceptacle de la plupart des matières transférées. Mais jusqu'à présent "la Cocom n'était pas le véhicule politique dans lequel était investi le plus d'ambition", observe la directrice de cabinet adjointe. Le challenge est conséquent pour l'institution. L'évolution de son budget en dit long : il passe de 100 millions à une charge d'1 milliard 200. Un

avant-projet d'ordonnance donne quelques indications sur les intentions des ministres bruxellois. Ils souhaitent fonctionner avec une administration bi-communautaire de la santé et de l'aide aux personnes, et avec un OIP dénommé "IrisCare", géré paritairement comme à l'Inami.

Y voir des opportunités?

En bref, les gouvernements entendent bien transformer la charge du transfert en opportunités. Ils voient notamment dans le rassemblement des politiques à leurs niveaux... une chance. Celle d'agir par exemple sur les déterminants de santé (logement, formation, aménagement du territoire...) pour améliorer l'état de santé des concitoyens, celle d'investir dans le préventif.

Du côté de la CNE et de Plastic (Plate-forme associative de suivi du transfert de compétences en Région de Bruxelles Capitale) (3), on attend avec une certaine impatience la concertation sur les modes de fonctionnement à venir tant en Wallonie, qu'à Bruxelles, et en particulier entre les deux.

// CATHERINE DALOZE

- (1) Une partie des interventions sont disponibles sur www.sante-solidarite.be
- (2) Mme Noël était accompagnée de Sophie Temmerman, attachée au cabinet du ministre bruxellois, Guy Vanhengel (OpenVLD).
- (3) Dont les représentants avaient été invités par la Plate-forme santé et solidarité à interpeller les politiques.

Enquête de santé

Le médecin généraliste, un modèle de communication

Après un premier rapport sur les maladies courantes, un second sur les comportements de santé et le style de vie, l'Institut scientifique de Santé publique (ISP) analyse l'utilisation des services de santé et des services sociaux en Belgique. En vedette : le médecin généraliste.

Les conclusions de la recherche sont élogieuses dès lors qu'est évoqué le rôle-clé du médecin généraliste. Il est présenté comme généralement accessible, à l'écoute, pédagogue. Quatre patients sur cinq font d'abord appel à lui lorsque survient un souci de santé. De surcroît, l'attente n'est pas longue avant d'entrer dans son cabinet. 57% des répondants obtiennent une entrevue le jour même, 13% consultent sans rendez-vous préalable.

Étonnant : les patients bruxellois s'adressent moins souvent à un médecin généraliste que les habitants des deux autres régions. Ainsi, le Bruxellois rencontre-t-il trois fois le médecin par an contre 3,8 en moyenne dans les villes de Flandre et de Wallonie. Ce qui l'explique ? Un nombre important de personnes d'origine étrangère qui ne recourent pas à la médecine générale, suggère l'ISP. "Des initiatives visant à promouvoir la médecine générale à Bruxelles, avec une attention particulière pour les personnes d'origine étrangère, devraient donc être encouragées", propose-t-il.

L'attente du spécialiste

Question délais, consulter un spécialiste semble être plus difficile et un rendez-vous est quasi toujours nécessaire. 38% des personnes sondées patientent plus de deux semaines, 16% obtiennent une rencontre le jour-même et une personne sur dix évoque un délai d'attente important pour être reçu.

Dans la plupart des cas (63%), la consultation d'un spécialiste est à l'initiative du patient lui-même. Viennent ensuite les recommandations d'un médecin généraliste, ou plus rarement, les conseils d'un membre de l'entourage, voire d'un autre spécialiste, qui poussent le patient à aller toquer à la porte d'un confrère spécialisé.

En Belgique, près de la moitié de la population déclare avoir eu au moins un contact avec un médecin spécialiste au cours des 12 derniers mois. Cela dit, selon l'ISP, consulter ce type de professionnel semble être un pas difficile à franchir pour les personnes peu instruites. Une fois la première rencontre passée, il n'y aurait plus de différences liées au niveau d'éducation.

Consulter un spécialiste est un pas difficile à franchir pour les personnes peu instruites.

Enfin, les situations socio-économiques des patients influent également sur le recours à tel ou tel soin spécialisé. Par exemple, les personnes plus instruites s'adressent directement au gynécologue et au pédiatre sans qu'un problème de santé le nécessite : examen préventif, visite de contrôle, vaccinations... Au contraire, les personnes avec un faible niveau d'éducation questionnent plutôt le médecin généraliste, ou ne consultent pas du tout.

Des talents de communicateurs

L'enquête évaluait aussi l'expérience des bénéficiaires de soins avec le soignant (généraliste et spécialiste) : le médecin passe-t-il suffisamment



Le système des soins de santé semble bien fonctionner en Belgique. Du moins était-ce le cas avant la 6^e réforme de l'État.

de temps avec le patient ? Est-il ouvert aux questions et aux préoccupations de celui-ci ? Explique-t-il les choses de manière compréhensible ? Le patient est-il impliqué dans les décisions du médecin sur les soins et le traitement à recevoir ?

Sur presque 11.000 personnes sondées, 95% répondent positivement à chacune de ces questions. À l'échelle internationale, et en comparaison avec les chiffres obtenus dans d'autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en 2010-2012, les scores belges sont en tête de classement pour trois questions sur quatre, le Luxembourg se positionnant comme champion dans l'implication du patient dans le traitement qui lui est proposé.

Les conclusions de l'enquête ISP ressemblent finalement à celles du sondage que réalisait l'Inami en 2013 à l'occasion de son 50^e anniversaire, à savoir une satisfaction générale de la qualité des soins de santé et des informations fournies par les

prestataires de soins. D'autres points restent toutefois lacunaires, tels les longs temps d'attente pour les spécialistes, l'information fournie par ceux-ci et le sentiment qu'ils passent trop peu de temps avec les patients. Une attention particulière devrait aussi être apportée à l'accessibilité pour les personnes moins scolarisées.

Le système des soins de santé semble bien fonctionner en Belgique. Du moins était-ce le cas avant la 6^e réforme de l'État. Sera-t-il toujours performant après le transfert de certaines compétences en matière de santé aux Communautés et aux Régions ? Réponse dans quelques années...

// MATHIEU CORNÉLIS

>> Plus d'infos : www.wiv-isp.be

Endocrinologie

Des pirates dans nos hormones

Des produits chimiques de plus en plus nombreux sont reconnus coupables de perturber nos fonctionnements hormonaux, particulièrement aux moments-clés du développement humain. Face à ces découvertes, médecins et associations environnementales tirent la sonnette d'alarme. Car, bousculées, les normes habituellement destinées à protéger la santé vacillent...

Même si elle est restée très peu commentée dans l'actualité, la date du 16 janvier 2015 marquera peut-être un moment important pour notre santé à tous, dans l'Union européenne. C'est ce jour-là, en effet, que s'est clôturé le décompte des citoyens se déclarant inquiets des effets sur la santé des perturbateurs endocriniens, via une pétition initiée par un groupe d'associations environnementales et de professionnels de la santé. Aux quatre coins de l'Union, les Européens sont près de 27.000 à réclamer à la Commission une définition claire et nette de ces produits chimiques dont les effets ravageurs ont été évalués à 31 milliards d'euros annuels (dont 1,2 milliard sur la seule fertilité masculine) (1). Car, sans définition, pas de réglementation possible. Et sans réglementation, pas d'interdiction ni de protection de la santé. Il y a du pain sur la planche...

Si le chiffre de 27.000 signataires peut sembler dérisoire à l'échelle européenne, il faut savoir que les gouvernements des Vingt-huit s'impatientent eux aussi, plus officiellement. Une réglementation était annoncée pour la fin 2013. Or on ne voit rien venir... Dans la foulée de la Suède, vingt-et-un pays s'apprennent à déposer plainte auprès de la Cour européenne de justice, afin que la Commission cesse de tergiverser.

Les Européens sont près de 27.000 à réclamer à la Commission une définition claire et nette de ces produits chimiques.

Des polluants omniprésents

De quoi tout ce beau monde s'inquiète-t-il? De l'omniprésence des perturbateurs endocriniens. Ces produits sont dans nos assiettes, sur nos vêtements, dans les canettes et les récipients alimentaires, dans les cosmétiques, sur les revêtements de nos meubles et appareils les plus divers, etc (lire l'encadré ci-dessous). Si le Bisphénol A, désormais banni des biberons, est probablement le plus connu, il en existerait quelque 850. Nous y sommes exposés en permanence, à des doses souvent très faibles, par inhalation, par ingestion ou par la peau. Pas besoin de pousser son premier cri pour entrer en contact avec eux : les molécules transitent de la mère à l'enfant par le sang et par le liquide amniotique; puis, après la naissance, par l'allaitement. *"À l'heure actuelle, dans les pays industrialisés, le fœtus humain est déjà exposé à environ une centaine de substances chimiques"*, s'inquiète le docteur

Jean-Pierre Bourguignon, enseignant en endocrinologie pédiatrique à l'Université de Liège (ULg) et coprésident d'un groupe spécialement créé au sein de la très sérieuse "Endocrine Society" pour sensibiliser les décideurs européens aux perturbateurs hormonaux.

Il existerait quelque 850 perturbateurs hormonaux différents, présents dans notre environnement quotidien.

Pendant longtemps, on a cru - ou espéré - que les doses faibles, voire infinitésimales, auxquelles nos organismes sont exposés, ne nous menaçaient pas d'effets délétères. Et que seule la faune - oiseaux, reptiles, mollusques... - était susceptible d'être frappée par des phénomènes aussi bizarres que la fragilisation des coquilles d'œufs, l'apparition d'hermaphrodisme (soit un individu porteur des deux sexes) ou la survenue d'anomalies dans le développement des organes sexuels. Aujourd'hui, on compte par centaines les travaux scientifiques suspectant ou pointant directement le rôle de ces perturbateurs dans une série de pathologies humaines : développement anormal des organes sexuels (cryptorchidie, hypospadias), diminution de la fertilité masculine, cancers (testicule, prostate, utérus et sein). Et, ces dernières années, de nouvelles affections sont de plus en plus pointées comme ayant un lien possible avec les perturbateurs hormonaux : obésité, diabète (type 2), autisme, troubles de l'attention, etc.

Principe de précaution

Bien sûr, toutes ces pathologies sont typiquement liées à des causes multifactorielles. De plus, il suffit qu'on change la manière de les identifier ou de les répertorier, ou que le dépistage y prête une attention plus soutenue, pour obtenir une impression tronquée, voire faire mentir les statistiques. Seulement voilà : *"la période de latence de ces maladies peut s'étaler sur plusieurs décennies, commente le Dr Bourguignon. Si l'on veut établir la preuve formelle de la toxicité de ces produits en médecine humaine et épidémiologique, on perd alors, en termes de prévention possible, une génération entière!"* Il ajoute que cette logique de preuve absolue, régulièrement évoquée par les lobbies industriels (jusqu'au cœur des débats avec la "Commission Juncker") (2), est sans doute impossible à obtenir tant le champ d'étude est vaste. Rien que les effets "cocktails" (démultiplicateurs), liés à l'influence simultanée de plusieurs produits, constituent un énorme champ d'études.

En tout cas, une chose est sûre. Progrès des connaissances épigénétiques aidant (3), la toxicologie traditionnelle vacille sur ses bases face à ces perturbateurs hormonaux. Depuis plus de quatre siècles, elle se base sur le principe dit de "Paracelse": *"Plus la dose d'un produit chimique est élevée, plus l'effet est important, de même que la probabilité d'un effet indésirable"*. Aujourd'hui, ainsi que le relevait le Conseil supérieur de la Santé (CSS) en mai 2013, il faut tenir compte pour certaines molécules de l'existence probable de *"fenêtres d'exposition"*. Comprennez : ce n'est plus seulement la dose qui fait le poison, c'est aussi la période



"Attendre la preuve formelle et absolue de la toxicité de ces produits, c'est se priver de toute prévention pendant une génération."

Partout et à usages multiples

Les perturbateurs endocriniens (PE) peuvent être des parabènes. Ils aident alors à lutter contre les bactéries et les champignons. On en trouve notamment dans les médicaments et les cosmétiques de type crèmes de rasage et hydratantes, gels, shampoings, etc.

Il peuvent aussi être des phtalates, servant à assouplir les jouets et objets en plastique, mais aussi dans la confection de colles, encres, peintures, désodorisants d'intérieur, etc. Les polluants organiques persistants (POP's) sont également des PE: dioxines, furanes, PCB (polychlorobiphényles) et HAP (hydrocarbures). Autre catégorie : les produits polybromés, utilisés en tant que retardateurs de flammes dans l'industrie textile, les meubles et les appareils électriques et électroménagers. Les produits perfluorés, eux, aident au revêtement des ustensiles et du matériel de

cuisine, à l'imperméabilisation des vêtements ou des chaussures. Ils ont aussi des propriétés hydrofuges, anti-taches et anti-graisse. Les alkylphénols sont appréciés dans les processus industriels pour leurs propriétés mouillantes et dispersantes. Ils servent également de détergents, d'additifs dans les carburants, de retardateurs de flammes, etc. Certains pesticides sont également des perturbateurs endocriniens, de même que le Bisphénol A, utilisé notamment dans les récipients alimentaires. De même que (probablement) le Bisphénol S, l'un de ses substituts.

à laquelle on est exposé. Or les périodes de développement les plus fragiles, notamment pour le cerveau, sont connues : gestation, allaitement, adolescence et sénescence. En outre, il arrive que des doses faibles s'avèrent plus actives que des doses élevées. Conclusion du CSS: *"aucun seuil de sécurité ne s'applique aux perturbateurs endocriniens"*. Traduction : la notion de "seuil d'exposition", à partir de laquelle une substance ne développe plus aucune toxicité, bat de l'aile. Celle-là même qui fonde les normes "acceptables" de ce que nous mangeons, buvons et respirons chaque jour.

// PHILIPPE LAMOTTE

Comment limiter son exposition personnelle?

Quelques bonnes nouvelles... Les dioxines sont en diminution dans l'air. Les PCB sont interdits depuis de longues années. De même que, plus récemment, le Bisphénol A dans les biberons. L'usage des pesticides - certains sont des PE - est de plus en plus corseté. Il n'empêche : les perturbateurs endocriniens sont encore présents un peu partout. Y échapper totalement est impossible. Mais diminuer son exposition, particulièrement celle des futures mamans pendant la grossesse et celle des jeunes enfants, est possible (1). Comment?

- Éviter de porter - ou de faire porter à son enfant - des vêtements neufs non lavés. Même précaution pour les draps et les linges de toilette.
- Bannir tous les désodorisants et autres "parfums" intérieurs, qui libèrent des substances toxiques.
- Lire les étiquettes. De plus en plus de cosmétiques sont vendus "sans parabènes", notamment les shampoings. À noter : des déodorants anti-allergie, vendus en pharmacie, en contiennent encore.
- Éviter de stocker des aliments chauds ou de réchauffer ceux-ci au four micro-ondes dans des récipients plastiques non explicitement prévus à cette fin. Privilégier des récipients en verre, en acier inoxydable ou en terre cuite.
- Ne pas manger plus d'une fois par semaine de grands poissons prédateurs (thon, espadon), qui accumulent les toxiques dans leurs tissus.
- Limiter les aliments industriels porteurs des mentions E218, E219 et E320.
- Privilégier les fruits et légumes non-traités, certains pesticides étant des perturbateurs.
- Éviter le mâchonnement par les enfants de vieux jouets en plastique et/ou peints.
- Éviter de porter ses doigts à la bouche après la manipulation de tickets de caisse.
- Limiter la consommation de produits en canette ou boîte de conserve.

(1) À consulter également : www.ecoconso.be • 081/73.07.30 (matinée)

PETITES ANNONCES

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

1. Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
2. Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 042 - Code BIC ou SWIFT: BPOT BE BI. au nom des Editions Mutualistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
3. Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée de Haecht 579 BP40 - 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél : 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 20/03 pour l'édition du 2/04, le vendredi 3/04 pour l'édition du 16/04.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto/moto

Loue Peugeot 201 Torpédo, 1930, décapotable, pour tous événements: mariage, surprise, anniversaire... photos/dém. 0476-89.35.45. (A51097)

À saisir, 400€ kit hiver pr VW Sharan 2011, 5 pneus Continental (roul. 3.000Km) 205/60/R16, montés/jantes alu 5 branches, val. catalogue 1700€. 0495-25.447.9. (A51015)

Camping

Ar.chalet mblié, à Bredeine, 36m2, ds camping, ssm, sbdd, 2 ch., 2 lits de 2p, dbl. vitr., bonne isolation, chff, gaz, ttes. comm. pr. camp. (bus, mag.). 0477-22.55.76 de 7h à 22h. (C51128)

Divers

Ar.cse, dbl. emploi, tabis de marche électr. Powerpeak, neuf, dans emballage d'origine, jamais ouvert, 600€. 0474-80.6173. (D51131)

À donner, timbres poste de ts. pays dont une partie est classée, de préférence à une pers., à mo. réduite ou à un philatéliste débutant. 0494-59.55.00. (D51176)

Ar.appareil auditif usagé, Magn. Windex, mod. Real 9, val. mt. 930€ achetée le 5/03/2013 + facture, utilise par pers. gauchère durant 6 mois, vend. 150€. 0495-627.33.03. (S51183)

Ar.lit électrique avec démontage + matelas anti-escarres, état neuf, 1000€, perfluoré 25€, régr. Namur. 0499-36.15.37. (D51170)

Ar.manteau en vison brun, T44-46, état neuf, 600€. 071-36.2703. (D50951)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Namur. 081-40.04.80. (S51018)

Musée recherche uniformes et objets divers des guerres de 14-18 et 39-45. Aidez-nous à transmettre la mémoire, renseignements. 0475-97.3114. (D50989)

Cse,dém., ar. sal. cur beige 3+1+1+1, impéc., 1000€, bילו chène, 300€, fait, voiture remis à ml, 150€, div. ptes, mobiliers et objets, tondazon Toro, 250€ dispo en juin. 0478-412461. (D51115)

Ar.orgue électrique, 4 claviers, tect, ton unique, Ht: 85cm, L: 78cm, P: 33cm, 7km de Nivelles, 100€. 067-72.02.70 - 0476-78.17.07. (D51122)

Ar.poêle à charbon continu, Suidic 8000 kcal, réent. très bon état, 560€, au. 071-54.19.20. (D51167)

Cse, démén., ar. magnif. collect. timbres anc., bijoux de fantaisie, vases, libelottes, électroménager, vêtements et chaussures nrs, etc. It. à très bon prix. 02-271140 - 0489-22477. (D51129)

Ar.cse, dévén., fautroul. broyeur, 200€, scooter électr. Venus 3, fait 700€, Synthezye Scooter 100 Song Bank, 100€. 0478-2331.36. (D51147)

Ar.congélateur 300L, modèle bahut, état correct. 02-687.24.41. (D51150)

Ar.frigo comp. Miele Ax 140x60x60, état neuf, 150€. 010-84.41.88 - 0498-68.35.53. (D51153)

Ar.lit médicalisé électrique, 4 moteurs, jamais servi, à démonter, 700€. 02-376.56.39. (Rebecq). (D51155)

Ar.2 chauff.-bains Opalia C14 (Bulex), gaz nat. 14l/m, sans veulieune, année 2009, té. état, 150€/pc. 0474-2746.25 ou 065-63.10.93. (D51121)

Ar.jolie collection d'hérissans + 700 pcs en tous genre, empallés, cristal, bijoux etc... 2.000€. 0472-54.90.36 - 061-41.0071. (D51084)

Emploi/service

Mr. expérimenté en maçonnerie, carrelage, recherche travail. 0474-39.6918. (E50999)

Facturation et support administratif complet pour infirmiers indépendants sur Tournai. 0471-60.49.95. (E50784)

Dame, cherche place chez pers. âgée comme dame de compagnie ou garde malades, grande expérience, préf. ds le nord de bc. 0477-796.7711 - 0479-77.26.93. (E51138)

Prox. Liège, dame expér. accueillie et aide une pers. âgée autonome, ayant besoin de soutien, ds. mais. cad. agréable, calme, jard., 30€/E, repas, courses, lessiv. assurés. 0494-731.06. (E51184)

Immobilier

Ar.Enguien, mais. 1490, pr. gara, cent. ville et autor. rdch, sal. liv. cuis.ég, wc, vér. dche, 3ch, sbd, grenier amén., dbl.vitr., gaz, cave carrelée, 240000€. 0475-2385.46. (S1174)

Ar. France - Poitou, mais. 2ch., mbliée, et équipée, 5000m2, pisc., 4 douches, 40ch., calme, infos et photos www.lesloges.fr - 0497-54.1017. (S1141)

Liège centre face univ et théâtre, appart av en rente vignette/lit, 1bte 50m2, cuis.ég, sdb, livr, wc, sbb, dbl. vitr., cave, parfé., 75m2, en vue propr./15 ans. 04-232.119.02. (S11038)

Location

Rochefort, rue du Biran 12, àl. appart. chges. comp. (studio) pr. dame sérieuse pour garder enfants certains we (partie de journée) et congés scol., 500€ moyennant garde enfants. 0471-25.61.47. (L50926)

Bannux, àl. pt. appart. coquet à pers. vivante propre et sérieux de plus de 45a. 04-360.8105. (L51135)

Vresse/Semois, Ard., mais. en pierr. mbl. ou pas. Ich, mezz, sdb, wc, lch, rdc, sct, wc, sct, sal, cuis.ég, chff, gaz+poêle pellet, gde,terr., jad.clos, 575 à 650€/m2 caution. 061-508030. (L51083)

Villégiature (Belgique)

La Panne, appart. tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, prox. commerces, l'ch, div. lch, 4p., 4e. ét., prt. sem-jour. 067-3390.28 - 0473-55.71.14. (V51151)

Ardennes, Forrières, gîte 6p, tt. conf., loc. w.e., sem, pour contact: tél. fax: 084-212.021. (V51144)

Ard., prox. La Roche, ch. dhôtes et gîtes, 210-20p, état. calme. 084-34.44.31 - www.gitesduval.be (V51134)

Bray-Dunes, 5km La Panne, mais. bel-ét., gar., pl.jard., gd.terr., cuis.ég, 2ch, av.balc., 2dov, 3wc, livr./sdb, tv, sem-qtz-mois, sam au sam apt 250€. 071-214099 ap l'hnt - 0496-510992. (V51136)

Longfaye, calme hameau Hêtres Fagnès, n. prom, vélo, vtt, skt, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 1+2 ou 3ch. 080-339719 - henrifagnoul@skynet.be - http://logers.skynetlog.be (V51111)

Westende, àl. tr. beau studio mod., coin digue, vue mer, 2e ét., 4p., lch, sep. tv, tv, tt. conf., asc. libre: Pâques, mt. du 1 au 14/06 et svts. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V50954)

Coyxide digue, 5e ét., vue mer, appart. 2ch, chff. cent., h.sais. 250€/s, cc., Pâques: 440€/s, 780€/qz, ml-juin: 390€/s, 0479-54.43. (V51124)

Coyxide, àl. sem, qtz, mois, appart. rez. conf., b. equip. prox. digue, parking, 2 ch., 4p., cour. idéal pers. âgées, sans animaux, doc. pr. mail/dem. 071-36.86.25 - 0476-54.95.33. (V51145)

La Panne, appart. avec gar, face mer, cent. digue, 2ch, tconf., tv, lumineux, se loue te. l'année du 20 au sam. de 360 à 620€/sem. tt.compris. 010-88.04.24 - 0477-42.88.62. (V50882)

Middelkerke, face mer, appart. 4p., lch, tt. conf., terr., ler, ét., asc., animaux non admis, sem. ou quinz. 0496-5173.39. (V51130)

Ard., ancrerie pierres du pays, 12p.+enfts, 4ch, tt. conf., ssm, sal, cuis.sup.ég, tv, Internet, gd.jard., dige, pisc. en élév. terr., pkg. apt. 390€. 0479-2371.32 - www.hotel.be.be (V51112)

Ard., Gedinne, Vallée de la Houille, prox. forêt, prom. balisées, skt de fond, état 4p., style chalet, terr., gar, w.e., sem. ou qtz. 067-58.70.29 - 0478-48.81.68. (V51172)

La Panne, centre, appart. vue mer, terr. et gar, 2ch, 2 sall. d'eau, hyp. équip., liv. tr. lum., vélos, à louer te. l'année, pas d'animaux. 0494-8121.47 ou 067-333.014. (V50921)

Westende, studio 4p, vue mer, apt. 250€/s. 0476-99.62.05. (V51119)

Middelkerke, mais. 3ch., calme, vélos, l.v., l., tv (télénet), près West golf et port plaisance, réserve nature, prt. intéress. pas d'animaux. 02-354.36.32 - 0478-83.78.25. (V51171)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte de réve, 3 épis, jusq. 9p., proche des lacs, jard., park, prom. balisées, équitation et pétanque/plage. 0477-796.7711 - www.gitesdewallonie.be/leiloue/(réf297) (V51117)

Coyxide, appart. grande famille, 8-11p., 4ch., 2sdb, 3park, conf. jard., sem., quinz., mois, prix inter. 058.81.83.09. (V51118)

Coyxide, apt. 2ch, digue de mer mod. et soins, ptes et tarif: pierdiguecoyde.skyrock.com - régn. et rés. w.e.: 0472-92.13.56. (V50961)

Ard. Semois, mais. caract., 12p., spac., tt. conf., vue splendide sud, gd. jard., nombreuses prom. www.ozio.be - 062-27.0319 - 0473-68.70.40. (S1177)

Ostende, apt. meublé, lch, tt. conf., vue lat. mer, sem-qtz-mois, max. 4 p., 50m plage - centre ville, casino. 0496-44.98.74 - 02-218.69.56. (V51094)

Séjour en ardenne, Prelle-Tenneville, chalet 6p, prox. La Roche-en-Paillote, Bastogne en pleine nature. 125€/se, 250€/sem/ches. 0474-2714.13 - www.chalet-gite-lesfourges.com (V51077)

Coyxide, appart. 1ou 2ch, tt. studio, proche digue, possibilité garage. 0496.12.20.34. (V51161)

Middelkerke, app. face mer, 4p., lch, gd. liv. cuis.ég, tt. cf., terr., 4e. ét., asc., faci. pkg. gard., appart. mais. Pâques du 10 au 19/04, w-h, s-hais, sem, ou qtz. 060-221.979-0473-4248.27. (V51160)

Malmey, digue de vacances 2-5p., vue unique, calme, dépliant/demande. 080-333.92.89 - 0474-68.19.74. (V50962)

Middelkerke dig. mer, 2ch, sdb, prt. commerces, 4e. ét., asc., face mer, emp. cent., sct, t.l.c.f., prt. spéc. retraités M.C., ar. mail: 225€/sem., photos/dem. 0495-20.00.85 - pcc0287@scarlet.be (V51154)

Profondville, prom. amoureux nature, studio 2p, rdch, en forêt, calme, 2ch, tt. conf., lessiv, Internet, 300€/2 sem., www.lagrandetulle-profondville.be - 0476-78.91.48 soir. (V51179)

Ostende, casino, appart. gd. stand., 90m2, sud, pt. vue mer, lch, 4p., cuis, hyp. équip., sbd, 2 év. bain/dche - Van Lee 102c, sem., quinz., mois. 064-28.31.93 - 0498-30.89.00. (V50973)

La Panne, appart. sur digue, 2e ét., 2ch, 6/8p., résolv. tconf., très spacieux, lumineux, déco sympa, prt. de centre, poss. garage. 0479-3275.55. (V51062)

Coyxide digue, loue, apt. tr. soigné, 2e. ét., 2-5p., 2ch, tt. conf., wifi, liv., balcon. 063-57.23.71 - http://perso.onion.be/locateur/ (V50984)

La Panne, appart. 4p., au centre et à 50m de la mer, 3e. ét., asc., tv, apt: 175€/sem. 0477-82.37.13 - ebartheul@gmail.com (V51163)

Coyxide, appart. digue, 2ch., 3e. ét., asc., cuis. ég., lav.-luis, liv. lumineux, juillet - août. 081-46.02.71 - 0476-273.819. (V51008)

St-Ideobald, appart. rez + gar., près digue, plein sud, l'ch, 2ch, 2sdb, tt. conf., lessiv, Internet, périodes. 056-33.33.18 - 0474-46.82.66 soir - tiberca@gmail.com (V51046)

Nieuport-Bain, appart. 2p., soignées + 3 enfts., accès direct digue-plage, état impéc. 0476-66.45.46. (V51036)

Coyxide, studio 4p., 50m mer, terr. pl. sud, tv., park. prt. fermé, Pâques du 4 au 11/04: 350€, 12 au 19/04: 300€, équip. saisi.: 300€/qtz. 071-50.26.76 - 0476-45.79.04. (V51180)

Coyxide, app. 5p., 2ch, sdb, w.c., cuisine, living, hall, 30m, digue, côté soleil, tt. confort, tv, dvd. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34. (V50892)

Villégiature (France)

St-Cyprien-plage (Roussillon), àl. villas 4-6p., libre toute l'année sauf mois de mai, pisc., tennis, mer, commerces à 250m, diaporamas à voir. 02-30571.43 - 0478-45.51.91. (D50818)

Côte d'Azur, St-Raphaël, àl., appart., 2/4p., 2ch, balc., terr., piscine, tv, l.v., park, p., clim., wifi, chennwordress.com - 063-4123.88 - 0478-63.55.56. (V50983)

Ardèche sud, Grogleries, mais.ébé, 13/5 ou 6/8p., calme, bordure garrigue, amb. familiale, piscine, guidé, balc., loc. du sam. au sam. d'avril à oct. 0496-35.34.68 - 0033-67.67.37. (V50776)

Provence, Verdun, Lac Ste Croix, villa 5p., studio 3p. 081-21.61.85 - http://picsaweb.google.com/lesavresses (V50866)

Île de Ré, mais. charme, 120m2 hab., 3ch., 6p., tt.c.f., cuis.ség, sal., 2sde+Isb. l.v., jard. cén., nature, prom., plages. 0475-31.31.09 - http://sites.google.com/site/iledebronheon (V50942)

Provence, Mt Vaison La Romaine, Pyrames, face Mt. Ventoux, ch. dhôtes, nuit 50€/2p., table d'hôte 20€/p. 0033-490.46.42.29 - http://perso.orange.fr/lejasdescaudres/ (V50940)

Les 2 Alpes, 1600-3600m., apt. 4-6p., tt.conf., vue/montage, navette gratuite au pied de l'immeuble. 0498-29.44.19 - www.location-2alpes.com (V50721)

Var, Cotignac, gîte avec 2ch, 2sdb, superbe vue sur village, plein sud, pisc. priv., propriété calme et boisée. 02-479.40.09 - www.holidaydays.com/hebergement/6097716 (V51030)

Calvignon-Gard à 2 pas de la Provence, maisonnette 5 à 6p., 2ch, sdb, ds. rés. gérance, 2pisc., super. ent. Nîmes et Montpellier. 0495-38.14.73 - http://lemasdesvignes30861.skyrock.com (V51028)

Bord Médit. Carmague Gard du 10m, 150m appart. 4p., lch, rdch., jard. piscine, infos et photos sur www.appartgrau.be - 04-370.11.12 - 0496-66.55.45. (V50874)

À découvrir, Auvergne, Cantal, mais. tt. conf., jard., bpk, park, site classé Michelin, pt. village calme, promenades, vtt, r. pêche, attire. nuit., 400€/E. 085-126.54.13. (V51070)

Bretagne, C d'Armor, mais. en pier, gîte de Fc3 épis, rénov. rc., 4p., 2ch., tt.c.f., calme, proche plage et sites tourist. (Bréhat), libsem: 718-19-22-30-36-40 et svts. 081-44128. (V51067)

Cavalaire, Golfe de St-Tropez, C. Azur, appart. tt. conf., rez. de villa, lav.-l. et vaiss., sup. v/mer, gde, terr., 50m plage, l'v., park. 082-61.45.75 - 0474-86.67.72. (V51182)

C d'Opale, Ste. Cécile, bp, villa tt. conf., 3ch, 2sdb, superbe vue sur village, plein sud, pisc. priv., 02-355.80.42 - 0476-54.24.74. (V51156)

Wissant, C d'Opale, tte. sais, pt. apt. 2ch, réz, tt.c.f., cent. village, 300m pl. terr., pk. priv. 5p., max. anim. na. lqz. w.e.: 230€, w/eq. midweek: 290€, sem.: 410€, tt. 0495-191504. (V51074)

Côte d'Azur, Villeneuve-Loubet (plage), àl. apt. de 64m2, ds. résid., 2 / 4 p., ttes. périodes, voir site: www.holidaydays.com - réf. 6043503 photos et planing. 0475-833.010. (V51042)

Barcarès, mais., 4/6p., prom. mer-lac, bbg, vélos, skt, calme, idéal fam, pas d'animaux, prix inter. 083-68.87.85 ap. l'h. (V51043)

Gausac-Gard (Vézère-Avignon) Mazet, 4/6 pers., tt. confort, piscine, tennis, resto., mars à mi-juill., et 1^{er} quinz. sept. 0497-14.39.14 - muvenvillage@hotmail.com (V51044)

Bretagne, Plouguerneau, 70m mer, mais. indep., côté naturelle avec 4 criques et plages de sable, à l'em-

bouch de Fjord breton, face au phare de l'île Verge. 0477-276514 - jpdjon@hotmail.com (V51048)

Provence, entre Verdun et St-Tropez, gîtes et villas privées avec piscines, dispo. printemps et été 2015, ensemble géré/ particulier - www.immobilier.com/varcamdobb.php - 0033-6.82.40.88.78. (V51051)

Mt Ventoux, Malemort du comtat, villa 10p., tt.conf., pisc. priv. 10x5, prix selon nbre. d'occupants hors sais. 0499-20.58.00 - 84570m@gmail.com (V51053)

Côte d'Azur, Antibes, ttes. pér., appart. impéc., 2/4p., terr., clim., tv, pisc., tennis, gpe, proche mer et ttes. comm. 067-22.36.39 - 0494-03.06.07. (V50964)

Prov., Rasteau, 12km Vaison La Romaine, magnif. mas restauré, t.l.c.f., pisc., vue impr. dernières loc. 08-09-10, paradis àl. soleil à bons prix. 0495-4313.25 - sergelfachamps@hotmail.com (V51181)

Bretagne, Morbihan, 200m mer, mais. vac. 4 à 6p., tt. conf., mo. bébé, jard. clot., mars à sept. 02-375.13.17. (V50980)

Provence, Gard, mais. ds. gd. terrain priv., 8p., 3ch, sdb, wc, cuis.ég, lav.-l. terr., bbq. 02-466.85.33 - 0474-30.37.89. (V51060)

Menton, Côte d'Azur, bord de mer, studio - appart. 2 à 3p., tt. conf. 068-28.25.75 ap. l'h. et w.e. (V51032)

Saint-Chinian, Hérault, appart. 70m2 rénov., 2ch, ent. ég., gde. terr. 25m2, détails photos: www.saintchinian.mcrodeon.net, de 240 à 440€/sem + 50€ net/déj. 0475-95.9471 - mcgpe@skynet.be (V51076)

Menton, Côte d'Azur, au calme, campagne, mais. pl-plend 85m2, entourée d'oliviers, 4-5p., 2.5km cent. ville, pisc., jard., terr., de 560 à 900€/Sem. 0033-04.90.92.09.46. (V51085)

Roquebrune-Cap-Martin, à 60m bord de mer, appart. 2ch, 2sdb, terr., av. l. qz. août, le qz. sept., nov. 0478-25.86.19. (V51099)

Saint-Rémy-de-Provence, appart. 4 pers., park, par sem-qtz, d'avril à oct. 0478-25.86.19 (V51100)

Canet plage, front de mer, studio 4 couchages, cuis, liv., sdb, douche, terr., chauff. ind., tv, proche commerces, port de plaisance, pisc. publ., apt: 280€/s. 071-41.58.93 - 0498-38.32.75. (V51101)

10km Menton, appart. 4p., face à la mer, liv. avec terr., ch. sdb, cuis. avec l'vaiss. et mach. à laver, route sem-privée. 0495-21.27.29. (V51114)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appart. rdch., 2ch, sdb, liv., tv, terr., sup. équip., gar., repos gard., vélos, dominiquegarnier@gmail.com (V51123)

Tignes-Lavachet, 2100m, appart. conf./pistes, 6 couch. max, ch.sép., cuis.ég., sal., salle d'eau, balc., soleil neige gar, promos: 21 au 28/3: 600€, 11 au 18/4: 685€, villa.collet@skynet.be (V51127)

Sud Fr., Aude, villa clot. 7p., pisc. priv., tt. conf., canal du midi, 30 min. des plages. 0479-3473.81 - vacances.paraza@hotmail.com (holidaydays FR 669265). (V51063)

Côte d'Opale, Wissant, àl. 50m plage, appart. 4p., sd, 2 clic-clac, tv, cuis.ég., lch, sdb, w.e. sep. terr. clot. tt. conf. 0495-32.28.95 - zimwatapp@gmail.com (V51061)

Ardèche, vallée de l'Yrieux, village Gluiras, àl./gz, bergerie bien équipée, max. 6p. 0476-89.91.54. (V51158)

Var. prox. St-Tropez, studio-appart., résid. gard. 4p., mais. tt. conf., liv. pisc., rdch., jard., pkg. à 2 p. pied mer. 063-42.25.48 - 0498-61.32.34 - demande photo: studiovar132@yahoo.fr (V51134)

Ardèche, pte. pisc. à l'ég. 4p., cuis. ch. sdb, ség, avec tv, villa.ég. de lits+parasols+hba, espavtes, jeux enfants, pkg. priv. ds. prop. ent. clot., vue/mont. 06-07-08-09. 0498-344132. (V51178)

Bretagne Finistère Sud (Guilvinec), àl. ds. mais. indep., appart. tr. ensoléil, 5/6 p., plage et calme à 500m, libre te. l'année. 04-336.24.98 - guth@siffr.fr - http://maoibapigouden.blogspot.be (V50940)

CULTURE

Théâtre

"On naît, on vit ce qu'on peut, on meurt"

À quoi s'accrocher lorsque la vie se fait impitoyable ? Désespérances et espoirs s'affrontent dans *Les bas-fonds* de l'auteur Maxime Gorki. Dans la mouise, chacun défend sa méthode pour survivre.

Une toux tuberculeuse, un roman d'amour, une bouteille de vodka, une bassine d'eau, un accordéon, des matelas miteux, des outils... habillent une pièce glauque dans un monde incertain. S'y côtoient une grande diversité d'individus tombés au plus bas : baron déchu, mari violent, voleur assumé, tanneur cocu, policier corrompu, artiste malade d'alcool...

Pour survivre au jour le jour, pour vaincre la faim qui tord le ventre et la faim de jours meilleurs, tout est bon à prendre. Les mensonges comme la vérité. Un des personnages s'évade dans une littérature à l'eau de rose et se construit une vie imaginaire. L'autre adopte un phrasé digne de la plus haute noblesse, s'inventant de nobles aïeux. Des récits imaginaires qui aident – à peine – à tenir le coup. Certains sont plus lucides et acceptent les coups du destin. Le vieux tanneur aurait pu tuer mille fois sa femme volage mais a préféré quitter sa vie d'avant : "À quoi bon, c'est comme ça..." Quant au receleur "à la petite semaine", déjà enfant il recevait des "voleur, fils de voleur !". "Alors je suis devenu voleur", dira-t-il comme pour justifier ses méfaits. Qu'ils s'évadent dans des récits chimériques ou qu'ils affrontent la vérité glaçante, la réalité est la même : le cul-de-sac.

Jusqu'à cette arrivée fortuite qui redonne espoir. L'homme est vieux, sage, réconfortant. Il trouve les mots qui donnent l'envie et le courage de se redresser. Accepté dans cette petite communauté, il amène les êtres à réfléchir à leur destin. Comme cet



homme qui scande : "Il n'y a que l'homme qui existe. Tout le reste, c'est l'œuvre de ses mains et de son cerveau ! Il faut respecter l'homme ! Ne pas le plaindre, ne pas l'humilier par la pitié. C'est le respecter qu'il faut !" L'idéaliste apporte de l'espoir, l'ingrédient manquant de leurs vies, bien que certains, parmi les 19 personnages, sauront mieux l'utiliser que d'autres, plus fragiles.

"Monter *Les bas-fonds* de Maxime Gorki nous apparaît comme une nécessité, une évidence, une réponse face au monde actuel", écrit le metteur en scène Laurent Wanson. *La pauvreté s'est installée et ne régresse pas. Il est facile d'accuser la paresse des pauvres, le coût trop élevé des aides sociales, mais ce n'est*

pas sérieux." Il s'agit de dénoncer les dérives de la société et de se questionner sur la facilité avec laquelle on peut porter des jugements sur l'autre et sur ses agissements qui font peur. "Ces sans-abris, ajoute Laurent Wanson, ces rejetés, ceux qu'on montre du doigt, ceux qui nous font peur... Ceux-là même ont beaucoup à nous dire et à nous apprendre. Cette pièce met en avant leur grandeur d'âme, leur soif de justice et de liberté ; et également l'espoir d'une autre société et d'une autre vie." Les 19 comédiens sur scène s'y emploient avec énergie. Et ils y parviennent.

// MATTHIEU CORNÉLIS

>> Plus d'infos : *Les bas-fonds* de Maxime Gorki • Mise en scène de Laurent Wanson Du 26 février au 4 avril • Théâtre des Martyrs : 02/223.32.08 • www.theatredesmartys.be

Concours : 5 x 2 places

Le Théâtre des Martyrs et *En Marche* vous font gagner des places pour la représentation du samedi 14 mars à 20h15. Intéressés ? Envoyez un courriel (n° de membre + nom + prénom + coordonnées complètes) à l'adresse enmarche@mc.be avant le mardi 10 mars à minuit. Les gagnants seront tirés au sort et prévenus par téléphone.

Cinéma jeunesse

Le garçon et le monde

L'ASBL Les Grignoux et la Mutualité chrétienne vous offrent des places pour assister à la projection du film *Le garçon et le monde*. Un chef-d'œuvre d'animation pour les enfants à partir de sept ans.

À la recherche de son père, un garçon quitte son village et découvre un monde fantastique dominé par des animaux-machines et des êtres étranges. Un voyage lyrique et onirique illustrant avec brio les problèmes du monde moderne.

Le Brésilien Alé Abreu offre à voir un voyage poétique à travers les yeux d'un enfant. Il touche en plein cœur sans qu'un seul mot ne soit prononcé, c'est dire la puissance évocatrice des images. *Le garçon et le monde* a reçu le Cristal du long métrage et le Prix du public au Festival du film d'animation d'Annecy en 2014. Un chef-d'œuvre.

Le film sortira officiellement dans les salles le 18 mars.



Concours

L'ASBL Les Grignoux et la Mutualité chrétienne vous offrent des places pour assister à la projection du film suivie d'une animation du CNC et d'Oxfam. Celles-ci auront lieu au **Vendôme** (Bruxelles, 29 mars à 14h), au **Cinéma Sauvevière** (Liège, 22 mars à 14h), au **Plaza Art** (Mons, le 4 avril à 15h), au **Caméo nomade au Quai 22** (Namur, 4 avril à 14h) et au **Cinéma Le Parc** (Charleroi, 4 avril à 10h30).

Pour tenter votre chance, envoyez un courriel à enmarche@mc.be (n° de membre + coordonnées complètes + cinéma votre choix) avant le **vendredi 13 mars** à minuit. Les gagnants seront tirés au sort et avertis par courriel.

Offres d'emploi

LA CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINTE-ELISABETH À NAMUR RECHERCHE (H/F):

> un infirmier pour le service d'hospitalisation d'oncologie et de chirurgie urologique - CDI - 38h/sem.

Plus de détails sur www.cmsnamur.be
Envoyez votre candidature avec CV à M. B. Libert, Directeur général, Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth, pl. Louise Godin 15 - 5000 Namur.

LE CENTRE MÉDICAL SAINT-LUC À NAMUR RECHERCHE (H/F):

> un dentiste pour le cabinet dentaire d'Andenne - 4 1/2 journées/sem. (à déterminer) - importante patientèle - assistantat et secrétariat assuré.

Rens.: 081/25.05.80.
Envoyez votre candidature à jean-claude.devalck@slbo.be ou Centre médical Saint-Luc, Jean-Claude Devalck, chef de service, rue du Lombard 28 - 5000 Namur.

LA COMMUNAUTÉ DES SŒURS DE SAINT-ANDRÉ DE RAMEGNIES-CHIN RECHERCHE (H/F):

> un employé temps plein ou temps partiel - entrée immédiate.

Fonction: gestion du personnel ouvrier - organisation et coordination de l'infirmier - intendance et entretien de la maison.

Profil: expérience en milieu médical - capacité d'ouverture et travail en équipe - bonne connaissance de la législation sociale - véhiculé.

Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV à catherineroseau@wanadoo.fr

SOLIDARITÉ MONDIALE (ONG DU MOC) RECHERCHE (H/F):

> un coordinateur pour son service Nord (éducation au développement, récolte de fonds et plaidoyer politique en Wallonie et à Bruxelles) - CDI - temps plein.

Fonction: coordonner le service - développer une stratégie d'éducation au développement en lien avec les organisations constitutives et les fédérations du MOC - participer au développement de l'ONG en concertation avec les autres services de l'organisation, en particulier avec le service éducation néerlandophone - représenter l'ONG et/ou le MOC dans différentes coupoles et auprès des autorités politiques - assurer le suivi et l'exécution des budgets attribués au service.

Rens.: 02/246.38.80.
 Plus de détails sur www.solmond.be
 Envoyez une lettre de motivation avec CV pour le 15 mars à André Kiekens via l'adresse mail: dominique.dooms@wsm.be. Un test écrit des candidats sélectionnés aura lieu le 28 mars.

Offres de service

L'UNITÉ DE SOINS PALLIATIFS "LE GOËLAND" À NEUFVILLES RECHERCHE (H/F):

> des volontaires

pour l'accompagnement de personnes en fin de vie en milieu hospitalier - assurer une présence auprès des patients et de leur famille - être à l'écoute - proposer de la lecture, des promenades, des jeux... une demi-journée par semaine - travail en équipe - supervisions et réunions de soutien animées par une psychologue.

Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV à Asbl Reliance, Murielle Konen, rue des Viaducs 137a - 7020 Nimy konenmurielle@gmail.com

CHEZ NOUS, ÇA VIT

Le secrétariat national des Mutualités chrétiennes à Bruxelles recrute un(e) :

Facilitateur e-Soins de santé

pour le service support soins de santé.

Notre fonction

- Entreprendre des actions en vue de développer des partenariats avec d'une part les entreprises responsables du développement de logiciels et d'autre part les bureaux de tarification, travaillant toutes les deux pour les prestataires de soins.
- Contribuer à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de la MC liée aux prestataires de soins.
- En tant que "coach pratique", être présent sur le terrain et travailler en étroite collaboration avec les mutualités régionales et la Direction médicale.
- Être responsable de la coordination du matériel de documentation concernant l'utilisation des applications MC par les prestataires de soins.
- Être responsable de l'organisation d'initiatives de formation concernant les applications et destinées aux prestataires de soins.



Postulez dès maintenant sur

www.mcjobs.be

la solidarité, c'est bon pour la santé.

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles © 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11 - 1970 Wezembeek-Oppeem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloz - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES :

Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Matthieu Cornélis - ADMINISTRATION - PETITES

ANNONCES : Carine Renquin - Mathieu Stassart - INTERNET : Jessy Doulette -

MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl - Philippe Maréchal.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs

de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1^{er} et 3^{er} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août).

IMPRIMERIE : Remy-Roto - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing.

ROUTAGE : L'Atelier 2000 - Zoning industriel de Heppignies - 6220 Fleurus.

Une erreur dans votre adresse postale ? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

Éditorial Elisabeth Degryse // secrétaire nationale

Être femme... en 2015, une sinécure ?

Début mars marque un rendez-vous régulier pour les mouvements féminins dans le monde, avec la journée internationale des femmes. Le principe de l'égalité des droits y revient à l'avant-scène. Il n'est pas autant acquis qu'on pourrait le penser. Exemples en Belgique pour le démontrer.

Depuis plus de 100 ans, de nombreuses femmes et des hommes se battent pour la reconnaissance des droits des femmes (droit au travail, droit de vote...), ainsi que pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Parmi les moments marquants de cette mobilisation : la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, réunie à Pékin, en septembre 1995. Voici 20 ans déjà. Y étaient adoptés une déclaration et un programme d'action avec des engagements précis dans douze domaines essentiels (environnement, santé, éducation...) visant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes partout dans le monde.

Force est de constater que malgré ces engagements pris par une majorité d'États dont la Belgique, en 2015, l'égalité entre les hommes et les femmes n'est certainement pas acquise. Les inégalités persistent. Qu'elles soient au niveau salarial : en 2014, l'écart moyen entre une travailleuse et un travailleur, en Belgique, était de 22 %, et de 29 % pour les pensions. Qu'elles soient liées à l'accès à l'emploi, liées à l'accès aux soins et ce particulièrement pour les femmes seules avec enfants ou pour les femmes isolées. Qu'elles soient liées à l'accès à l'éducation. À la liberté parfois... Faut-il rappeler les récents meurtres et exactions de Boko Haram pour témoigner qu'être une femme aujourd'hui n'est pas encore aussi "simple" partout dans le monde ? Au nom de la liberté de toutes les femmes, le combat n'est pas encore gagné et mérite certainement d'être soutenu, comme le rappelle régulièrement Vie féminine, organisation féminine constitutive du Mouvement ouvrier chrétien (MOC).

Récemment en Belgique, le gouvernement Michel s'engageait à "intégrer la dimension du genre dans chaque domaine politique afin d'éliminer les inégalités existantes et d'éviter de créer ou de renforcer des inégalités entre les femmes et les hommes dans la politique publique." Pourtant les régressions sociales concoctées par le gouvernement actuel toucheront certainement les femmes. Elles toucheront aussi les hommes, évidemment. La mobilisation est générale, sans distinction de genre. Car la société tout entière est soumise au régime drastique de l'austérité, au déclin de la taxation réelle des richesses existantes. Mais, malheureusement, tous les régimes d'austérité ont en général pour conséquence une régression plus importante des droits des femmes.

Des mesures finalement discriminantes

Les mesures gouvernementales, du gouvernement Di Rupo d'abord et du gouvernement Michel ensuite, ne sont absolument pas de nature à rétablir ou à soutenir une meilleure égalité entre les hommes et les femmes. En voici deux exemples.

> **La limitation dans le temps et l'exclusion du droit à l'allocation d'insertion.** Cette allocation d'insertion se nommait par le passé allocation d'attente. Les exclusions dans le

cadre des allocations d'insertion touchent aujourd'hui deux tiers de femmes. Pourquoi ? Notamment parce qu'elles sont plus nombreuses que les hommes à détenir les contrats les plus courts et/ou à temps partiel, qui ne permettent ni une insertion professionnelle durable, ni la réunion des conditions pour avoir droit à des allocations de chômage "standard". De plus, demain, rien ne garantit que ces femmes aient accès au revenu d'intégration sociale (RIS), auprès d'un CPAS. Les critères d'accès à ce droit et les calculs des montants (entre autres, les règles de cohabitation) diffèrent de ceux de l'allocation d'insertion. La diminution des revenus qui en découle est parfois importante. Elle peut aller jusqu'à 46% des revenus du ménage. Majoritairement concernées, les femmes seront les plus touchées par ces mesures. En effet, ce sont elles, le plus souvent, qui endossent ce statut de co-habitantes.

> **La suppression des crédits-temps "sans motif".** Une des mesures qui attaquent indirectement les droits des femmes, est la suppression de l'allocation pour les périodes de crédit-temps dit "sans motif", par comparaison aux crédits-temps pour prendre soin d'un enfant jusqu'à l'âge de 12 ans (congé parental) ou pour l'assistance à un membre de la famille gravement malade. Régulièrement le crédit-temps "sans motif" cache de réels motifs. Et la suppression de l'allocation va, c'est certain, appauvrir une série de femmes qui n'ont pas le choix, qui activent la formule du crédit-temps par obligation souvent familiale, ne rentrant pas ou plus dans les critères des crédits-temps avec motifs.

Une leur d'espoir ?

Récemment, le gouvernement a laissé entrevoir un mince espoir concernant les aidants proches. En effet, un accord semble intervenu qui viserait à élargir les conditions dans lesquelles un travailleur, un demandeur d'emploi ou un indépendant peut s'occuper d'un proche gravement malade. Qu'il s'agisse d'accompagner un proche en soins palliatifs, de s'occuper d'un enfant handicapé de moins de 21 ans ou de prendre soin d'un membre de la famille (jusqu'au 2^e degré) atteint d'une maladie grave. Des mesures spécifiques seraient proposées pour ne pas sanctionner les chômeurs et soutenir les travailleurs et les indépendants.

Un combat obsolète ?

Non, l'égalité n'est certainement pas un combat révolu. Certes, chercher l'égalité pour l'égalité n'a que peu de sens. Chercher l'égalité au risque de mettre en péril la liberté d'association en réclamant des quotas d'hommes et de femmes dans les conseils d'administration des associations, n'a pas plus de sens... Mais garder à l'esprit que les choix politiques doivent être systématiquement passés à la moulinette du droit des femmes, ça oui : cela vaut la peine ! Sans cela, demain, les combats des 100 dernières années seront à reprendre.



© M. Cornilès

ça se passe

// 50 ans et plus

Les vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 mars de 13 à 18h, aura lieu le salon Papillon, à destination des 50 ans et plus. Au programme de l'édition 2015, de nombreux exposants dont la MC et plusieurs thématiques : nouvelles technologies, cuisine gourmande, zythologie, mode, sport et santé, loisirs actifs et hobbies. Prix : 8 EUR. Entrée gratuite pour les membres MC (sur présentation d'une vignette) et pour les membres Énéo (sur présentation de la carte de membre).

Lieu : Halles des foires de Liège, quai de Wallonie à 4000 Liège

Infos : www.salonpapillon.be

// Vivre son deuil

En mars et en avril, l'ASBL Vivre son deuil organise deux nouveaux groupes d'entraide pour personnes endeuillées. L'un pour les adultes : échanges et réflexion sur la difficulté du deuil. L'autre pour les enfants (5 à 12 ans) : laisser émerger ses ressentis par différents moyens d'expressions.

Lieu : rue du Culot 15b à 1341 Céroux-Mousty

Infos : 010/45.69.92 • www.vivresondeuil.be

// Musique et surdité

Le vendredi 13 mars de 20h à 22h, l'Apedaf (Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones) organise une conférence sur le thème : "Musique et surdité". Interprétée en langue des signes. Gratuit

Lieu : rue de la Marne 3 à 1140 Evere

Infos : 02/644.66.77 • www.apedaf.be

// Construction de l'Europe

Le samedi 14 mars de 14h à 17h, Attac-Liège organise, dans le cadre d'un cycle sur la construction de l'Europe, une conférence-débat sur le thème : "Évolution de l'Union Européenne jusqu'à nos jours". Prix libre

Lieu : Ulg (R30), quai Roosevelt à 4000 Liège

Infos : 04/349.19.02 • <http://local.attac.org/liege>

// Droits de l'homme

Le mardi 17 mars à 19h30 se tiendra une rencontre sur le thème : "Les droits de l'homme et nous".

Lieu : Taverne du Brasseur, 1 quai de la Haine à 7140 Morlanwelz

Infos : 064/44.31.19 •

www.cafetheo.canalblog.com

// Vulnérabilité

Le vendredi 20 mars à 20h, la Fondation OCF (Office chrétien des personnes handicapées), l'Arche et Foi et Lumière accueillent le philosophe Michel Dupuis pour une conférence : "Avec le temps, consentir à ma vulnérabilité". Prix libre

Lieu : Ichech, rue du Duc 132 à 1150 Bruxelles

Infos : 02/629.01.80 • www.larche.be

// Hyperparentalité

Le vendredi 20 mars à 20h, le Centre culturel d'Ans/Alleur accueille le pédo-psychologue Bruno Humbeck pour une conférence sur le thème : "Hyperparentalité : doit-on rendre les enfants heureux en permanence ?" Garderie organisée. Gratuit

Lieu : place des Anciens Combattants 1b à 4432 Ans

Infos : 04/247.73.36 • www.ccan.be

// Des mots qui voyagent

Le mercredi 25 mars à 20h, l'ASBL L'Atelier du Voyage organise une conférence sur le thème : "Des mots qui voyagent dans le temps et dans l'espace". Prix : 7 EUR (étudiants = 3 EUR)

Lieu : maison communale, rue François Libert 28 à 1410 Waterloo

Infos : 02/354.53.46 • www.latelierduvoyage.be

// Une école inclusive

Le samedi 28 mars à 10h, la Ligue des Droits de l'Enfant convie à un colloque sur le thème : "Accueillir tous les enfants à l'école : un droit des pratiques". Prix : 10 EUR

Lieu : Haute école Paul-Henri Spaak à 1400 Nivelles

Infos : 02/465.98.92 •

www.liguedroitsenfants.be

// Après la croissance

Le samedi 28 mars de 14h30 à 17h30, le Cepeccs (Collège Européen de Philosophie Politique) convie à une conférence : "Les vraies limites de la croissance : ressources ou poubelles ?" Prix : 10 / 5 EUR

Lieu : Clos chapelle-aux-champs 19 à 1200 Bruxelles

Infos : www.cepeccs.eu

// L'État belge : perspectives

Le lundi 30 mars à 14h30, l'antenne interuniversitaire UCL-ULB des aînés à Nivelles invite Francis Delpérée pour une conférence-débat sur le thème : "Quel printemps pour l'état belge". Prix : 5 EUR

Lieu : Waux-Hall, place Albert 1^{er} à 1400 Nivelles

Infos : 067/21.25.97 •

www.centreculturelindenvelles.be

// Formation à l'écoute

Les lundi 30 et mardi 31 mars, l'ASBL Cep-age organise une formation pour mieux communiquer avec la personne âgée : "Écouter... Être présent à soi pour être présent à l'autre". Prix : 90 EUR

Lieu : rue Saint Pierre 8 à 1301 Bierges

Infos : 0471/41.87.68 • www.cep-age.be

// Semaine sans pesticide

Du vendredi 20 au lundi 30 mars, en Wallonie et à Bruxelles, les ASBL Natagora et Adalia organisent une campagne de sensibilisation aux dangers des pesticides et à leurs alternatives : conférences, animations, démonstrations, portes ouvertes, spectacles... Infos : 02/893.09.29 (Bruxelles) • 04/250.95.82 (Wallonie) • www.semainesanspesticides.be

// Vivons vieux, vivons heureux

Le mercredi 1^{er} avril de 18h15 à 20h30, le CEPSS convie à une conférence sur le thème : "Créer une assurance autonomie pour soutenir l'aide et les soins : oui, mais comment ?" Gratuit

Lieu : IHECS, rue du Poinçon 15 à 1000 Bruxelles

Infos : 02/238.01.43 • <http://ceps.be>

// Stage de langue des signes

Du lundi 13 au vendredi 17 avril, l'ASBL Surdimobil propose des stages de langue des signes aux enfants et aux adultes. Les stages sont aussi programmés durant le mois de juillet. Prix : 100 EUR (75 EUR enfants, étudiants)

Lieu : Irhrov, rue Monuphe 78-80 à 4000 Liège

Infos : 04/344.05.30 • www.surdimobil.org

// Bien manger

Le samedi 18 avril de 10 à 16h, le collectif Semer le futur convie à une conférence sur le thème : "Les enjeux qui se cachent derrière notre assiette. L'après-midi : marché de produits locaux, animations, conférences-débats. Prix : 10 EUR (réductions possibles)

Lieu : Collège Providence à 4650 Herve

Infos : 087/44.65.05 • www.semerlefutur.be

// Pollution et cancer

Le samedi 25 avril à Bruxelles et le samedi 9 mai à Gand, l'ASBL Fondation contre le Cancer organise une matinée d'information sur le thème "Pollution intérieure, pollution extérieure et cancer". Prix : 25 EUR (prévente = 15 EUR)

Infos : 02/743.37.36 • www.cancer.be

// Repair Café

Tous les deuxièmes samedis du mois de 13h à 17h, l'ASBL De Bouche à Oreille organise un Repair Café. Des bénévoles donnent une seconde vie aux petits électros, hifi, informatique, vêtements, machines à coudre et lampes. Gratuit

Lieu : rue Mitoyenne 218-220 à 4710 Lontzen

Infos : 087/89.08.39 • www.dbao.be

// Transition solidaire

Le mercredi 1^{er} avril, Associations 21 organise un forum de la transition solidaire. L'événement rassemble des acteurs du monde associatif, des citoyens, des entrepreneurs... Objectif : converger vers une société moins égoïste, plus juste et plus solidaire. Prix : 10 EUR (réductions possibles)

Lieu : Université du Travail, bd Roullier à 6000 Charleroi

Infos : www.transition21.be